



CONSERVATOIRE NATIONAL DES ARTS ET METIERS
INSTITUT NATIONAL DES TECHNIQUES DE LA DOCUMENTATION

MEMOIRE pour obtenir le
Titre professionnel "Chef de projet en ingénierie documentaire" INTD
niveau I

Présenté et soutenu par
Stéphanie TEYSSENDIER DE LA SERVE – DE MAISTRE

le 2 décembre 2010

Création d'un site Web :
impacts et conséquences pour
les Centres de Documentation
et d'Information scolaires.

Le cas du site Web du CDI des Francs Bourgeois

Jury
Marie-Christine BERAUD-SUDREAU, Nadia RAIS

Cycle supérieur Promotion XL

« L'évolution du métier de documentaliste se lit dans le développement de ses outils de recherche (...) dans la prise en compte de nouveaux usages – bref, dans la diffusion d'une autre culture de l'information. »

Marie-France Blanquet

Maître de conférence en sciences de l'information et de la communication à l'IUT de Bordeaux 3.

Remerciements

En premier lieu, je tiens à remercier Mesdames BERAUD-SUDREAU et BEAUBATIE, Professeurs Documentalistes au Centre de Documentation et d'Information des Francs-Bourgeois pour leur gentillesse et leur disponibilité.

Je remercie également Monsieur QUINTON, Directeur des Francs-Bourgeois pour m'avoir accueillie dans son établissement durant ce stage et pour la confiance qu'il a bien voulu m'accorder.

Enfin, je souhaite remercier tout particulièrement Nadia RAIS pour la qualité de son enseignement ainsi que sa disponibilité et la compréhension dont elle a fait preuve.

Notice

TEYSSENDIER DE MAISTRE Stéphanie. Création d'un site Web : impacts et conséquences pour les Centres de Documentation et d'Information scolaires. Le cas du site Web du CDI des Francs Bourgeois. 2010, Mémoire INTD-CNAM Titre professionnel de niveau 1, 98 p., 28 ref.

A l'heure du développement des technologies de l'information et de la communication, l'Education Nationale se tourne de plus en plus vers le numérique. Au cœur de l'établissement scolaire, Le Centre de Documentation et d'Information est le lieu privilégié pour favoriser cette évolution. Ce mémoire, qui propose d'étudier la mise en place d'un site Web au sein d'un CDI s'appuie sur une expérience concrète : la création du site Web du CDI des Francs-Bourgeois. Après avoir décrit, de manière générale, l'importance des technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement, l'intérêt que représentent ces nouveaux outils dans le cadre du CDI est présenté. Une méthodologie facilitant la mise en place d'un site Web et le cahier des charges qui en découle sont alors proposés. Enfin, les atouts d'un CDI virtuel pour les usagers, mais également pour la structure en elle même et pour le professeur documentaliste, sont mis en avant.

Descripteurs : technologie de l'information, CDI, enseignement, cours en ligne, ressource pédagogique, site Web, travail collaboratif

Table des matières

REMERCIEMENTS	3
NOTICE	4
TABLE DES MATIERES	5
LISTE DES TABLEAUX	8
INTRODUCTION	9
PREMIERE PARTIE	12
1 LES TICE (TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION POUR L'ENSEIGNEMENT) UNE REVOLUTION EN MARCHE (CDI)	13
1.1 <i>HISTORIQUE ET EVOLUTION</i>	13
1.1.1 <i>Organisation de l'Education Nationale</i>	13
1.1.2 <i>Autres organismes de l'Education Nationale impliqués dans les TICE</i>	14
1.1.3 <i>Origine et évolution des TICE</i>	15
1.1.4 <i>Rôle de l'Etat et des collectivités</i>	16
1.1.5 <i>Bilan en 2009</i>	17
1.2 <i>COMPARAISON INTERNATIONALE</i>	18
1.2.1 <i>Les résultats de plusieurs études internationales</i>	18
1.2.2 <i>Quelques exemples parmi les pays de l'OCDE</i>	19
1.3 <i>DIFFERENTS USAGES TICE</i>	20
1.3.1 <i>Evolution de la société vers un changement de pratique</i>	20
1.3.2 <i>Quelques outils TICE</i>	21
DEUXIEME PARTIE	23
2 UN OUTIL PEDAGOGIQUE A LA DISPOSITION DES CDI (CENTRES DE DOCUMENTATION ET D'INFORMATION)	24
2.1 <i>TICE ET CDI</i>	24
2.1.1 <i>Présentation d'un CDI</i>	24
2.1.2 <i>Présentation du métier de professeur documentaliste</i>	24
2.1.3 <i>Un nouveau paysage documentaire</i>	25
2.2 <i>LA CREATION D'UN SITE WEB POUR UN CDI, EXEMPLE DE CETTE EVOLUTION</i>	27

2.2.1	<i>Que représente le site Web pour un CDI ? Comparaison avec d'autres outils du Web (Web 1.0, Web 2.0)</i>	27
2.2.2	<i>Espace Web et politique documentaire</i>	29
2.2.3	<i>Quelle interface choisir pour un CDI ?</i>	30
	<i>Avantages et inconvénients d'un site Web, d'un portail, d'un Intranet/Extranet, d'un blog ou d'un ENT</i>	30
	TROISIEME PARTIE.....	33
3	METHODOLOGIE PROPOSEE POUR LA CREATION D'UN SITE WEB DEDIE AU CDI D'UN ETABLISSEMENT SCOLAIRE : LE CAS DES FRANCS-BOURGEOIS	34
3.1	<i>RAPPEL DU CONTEXTE</i>	34
3.1.1	<i>Les Fracs-Bourgeois : un établissement privé sous contrat</i>	34
3.1.2	<i>Acteurs de l'établissement</i>	34
3.1.3	<i>Gestion de l'information aux Fracs-Bourgeois</i>	36
3.1.4	<i>Les enjeux du site Web pour le CDI</i>	38
3.2	<i>METHODOLOGIE SUIVIE</i>	40
3.2.1	<i>Etude de l'offre existante</i>	40
3.2.2	<i>Bilan de la phase d'étude</i>	41
3.2.3	<i>Identification des besoins des usagers</i>	42
3.2.4	<i>Identification des contraintes</i>	45
3.2.5	<i>Elaboration d'un cahier des charges respectant ces contraintes</i>	46
	QUATRIEME PARTIE.....	50
4	VERS UN CDI VIRTUEL : LES ATOUTS D'UN SITE WEB POUR LE CDI	51
4.1	<i>LES APPORTS D'UN SITE WEB POUR UN CDI</i>	51
4.1.1	<i>Développement de nouveaux services pour les usagers</i>	51
4.1.2	<i>Un outil pédagogique</i>	52
4.1.3	<i>Un outil de promotion, de rayonnement</i>	53
4.2	<i>CONSEQUENCES POSSIBLES POUR LES USAGERS ET LES PROFESSEUR DOCUMENTALISTE.</i>	54
4.2.1	<i>Une entrave à la mission du Professeur Documentaliste ?</i>	54
4.2.2	<i>Le site Web : un atout pour les usagers et pour professeur documentaliste</i>	56
	CONCLUSION	60
	BIBLIOGRAPHIE	63
	LISTE DES SIGLES	71
	ANNEXES	73

<i>ANNEXE 1 : ORGANIGRAMME DE L'ENSEMBLE SCOLAIRE DES FRANCS-BOURGEOIS</i>	74
<i>ANNEXE 2 : PROJET D'UN SITE INTERNET POUR LE CDI</i>	75
<i>ANNEXE 3 : GRILLE D'ANALYSE DE SITES WEB (CDI D'AUTRES ETABLISSEMENTS) ET BILAN</i>	78
<i>ANNEXE 4 : RECUEIL DE TEMOIGNAGES : EXEMPLES D'ENT, SITES WEB OU ESPACES WEB REUSSIS</i>	80
<i>ANNEXE 5 : ANALYSE DE L'ENQUETE POUR LA CREATION D'UN ESPACE WEB POUR LE CDI DES FRANCS-BOURGEOIS</i>	86

Liste des tableaux

TABLEAU 1 : GESTION DE L'INFORMATION AUX FRANCS-BOURGEOIS	37
TABLEAU 2: INTERET D'UN SITE WEB DU CDI POUR LES USAGERS.....	39
TABLEAU 3 : ELABORATIONS DE CAHIERS DES CHARGES AVEC OU SANS CONTRAINTES DE L'ETABLISSEMENT.....	49
TABLEAU 4 : ORGANIGRAMME DE L'ENSEMBLE SCOLAIRE DES FRANCS-BOURGEOIS.....	74
TABLEAU 5 : PROPOSITIONS D'INTERFACES POUR LE SITE WEB DU CDI DES FRANCS-BOURGEOIS	77
TABLEAU 6 : GRILLE D'ANALYSE DE SITES OU ESPACES WEB	79
TABLEAU 7 : ENSEMBLE DES SERVICES PROPOSES EN FONCTION DES DATES DE DIFFUSION POUR LES ENT LILIE	81

Introduction

Après l'apparition de l'ordinateur dans les années 80, Internet est devenu réellement accessible auprès du grand public au début des années 2000. Source inépuisable de données, les réseaux Internet ont modifié en profondeur le rapport à l'information, tout particulièrement pour les jeunes, naturellement acteurs de cette évolution.

Il était donc logique que l'Education Nationale se saisisse de ce sujet pour en faire, rapidement, une priorité. Dès la fin des années 1990, le Ministère de l'Education Nationale estimait déjà que l'Ecole ne pouvait rester à l'écart des nouvelles technologies et met en place les TICE, ou Technologie de l'Information et de la Communication pour l'Enseignement, regroupant un ensemble d'outils logiciels, informatiques et multimédias créés à des fins d'enseignement et d'apprentissage. L'enjeu est de taille puisqu'il s'agit d'assurer le développement généralisé du numérique à l'Ecole.

Au sein de chaque établissement scolaire du secondaire, le Centre de Documentation et d'Information (CDI) est particulièrement concerné par les TICE. Il est effectivement le lieu privilégié pour acquérir, non seulement de l'information mais également la méthode permettant d'y accéder.

Le site Web peut être utilisé comme un dispositif TICE. Dédié au CDI, on peut se demander si ce nouvel outil est susceptible de modifier le comportement des utilisateurs. Peut-il, également, faire évoluer la place du CDI et le rôle du professeur documentaliste au sein de la communauté éducative ou encore auprès des élèves ?

Nous reviendrons, dans une première partie, sur les origines et l'évolution des Technologies de l'Information et de la Communication pour l'Enseignement (TICE). Cette première définition permettra de rappeler les différents usages des TICE et d'établir une comparaison à l'internationale.

C'est bien en France que notre analyse des TICE va se poursuivre. Il s'agit, en effet, d'un outil pédagogique incontournable au sein de l'école et plus encore pour les CDI. Prenant l'exemple de la création du site Web du CDI des Francs-Bourgeois, nous proposerons une méthodologie conduisant à la mise en place d'un tel outil pour un CDI.

Comprendre l'impact d'un site Web sur le CDI nous permettra également d'évaluer les conséquences et leurs portées sur le rôle et la mission du professeur documentaliste.

Première partie

**Les TICE (Technologies de l'Information
et de la Communication pour
l'Enseignement) :
une révolution en marche**

1 Les TICE (Technologies de l'Information et de la Communication pour l'Enseignement) une révolution en marche (CDI)

Rappelons tout d'abord que ce travail et les conclusions qui en découlent ne concernent pas l'enseignement primaire mais cherche à mesurer l'impact des TICE (Technologies de l'Information et de la Communication dans l'Education) dans le cadre de l'enseignement secondaire.

1.1 Historique et évolution

1.1.1 Organisation de l'Education Nationale

- Le Ministère

Afin de mettre en œuvre la politique et les stratégies proposées par le Ministre de l'Education Nationale, le ministère s'organise autour de plusieurs entités et comprend, notamment :

- le bureau du cabinet, le secrétariat général et la direction générale de l'enseignement scolaire ;
- deux inspections générales : l'IGEN (Inspection Générale de l'Education Nationale) et l'IGAENR (Inspection Générale de l'Administration de l'Education Nationale et de la Recherche) ;
- un certain nombre d'organismes rattachés et sous tutelle [1, MEN].

Les acteurs locaux de l'Education

- L'Académie

L'Académie est une circonscription administrative de l'Education Nationale. Au nombre de 30, elles sont toutes dirigées par un Recteur. Ce dernier, désigné en conseil des ministres est nommé par décret présidentiel.

- Les collectivités territoriales

La commune, le département et la région participent naturellement au fonctionnement de l'Education Nationale.

- Les chefs d'établissements

Ils dirigent l'établissement et en président le conseil d'administration. Ils cumulent donc des fonctions exécutives et veillent au bon déroulement des enseignements tout en étant représentant de l'Etat au sein de l'établissement.

1.1.2 Autres organismes de l'Education Nationale impliqués dans les TICE

- **La SDTICE** (Sous-Direction des Technologies de l'Information et de la Communication)

Dépendant du service des technologies et des systèmes d'information, la SDTICE est rattachée au secrétariat général du Ministre de l'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (MENESR). Cet organisme a pour mission de développer l'usage des TIC au sein de l'institution éducative.

- **L'agence de l'usage des TICE**

Créée en 2004 par le SCEREN-CNDP, elle cherche à promouvoir l'intégration des TICE dans les pratiques pédagogiques.

- **Le réseau SCEREN** (Réseau de l'Education Nationale)

Il s'agit d'un réseau d'établissements publics, organisé autour du Centre National de Documentation Pédagogique (CNDP). Les 28 Centres Régionaux de Documentation Pédagogique (CRDP) ainsi que les Centres de Documentation Départementaux (CDDP) et locaux en dépendent directement.

Tous ont pour mission de répondre aux besoins des acteurs et des usagers du système éducatif. Parmi leurs missions figure un volet TICE. Ils sont à la fois centre d'accueil, de documentation, d'édition tous supports, d'expertise et d'animation

pédagogique. Ce réseau édite notamment une revue TICE mensuelle : « L'école numérique ».

- **L'INRP** (Institut National de Recherche Pédagogique)

Placé sous la tutelle du Ministère de l'Éducation Nationale, il pilote les recherches en éducation, traduit et interprète les résultats de la recherche fondamentale.

- **L'association Projetice**

Créée en 2006, elle est composée d'enseignants, de chefs d'établissements, d'inspecteurs, de parents d'élèves et de responsables d'associations...

Ses membres interviennent directement sur le terrain pour tout sujet concernant les TICE (animations, rencontre nationales, accompagnement de projets...).

1.1.3 Origine et évolution des TICE

L'enseignement de l'informatique débute dès les années 70 avec « *l'enseignement de l'informatique à l'école secondaire* ». Le plan « Informatique pour tous » (IPT) de 1985, particulièrement ambitieux, fait véritablement entrer les technologies de l'information et de la communication (TIC) à l'École. Ce dernier prévoyait l'installation d'un parc informatique de 120 000 ordinateurs dans 50 000 établissements scolaires. Vers la fin des années 90, l'investissement dans les TICE effectué par un certain nombre de collectivités territoriales ou même des organismes tels que la caisse des dépôts ainsi que l'arrivée de l'Internet permirent le franchissement d'un nouveau cap.

Cependant, si dans les écoles françaises la "fracture numérique matérielle" a été divisée par deux depuis 2000, les établissements scolaires accusent toujours un retard dans l'utilisation des Technologies de l'Information et de la Communication. A ce jour les méthodes pédagogiques et le déroulement de la classe tardent à évoluer et restent, dans leur ensemble, « traditionnel », contrairement à d'autres pays européens. Selon une enquête de la Commission européenne parue en 2006, la France arrive en 21ème position sur les 27 pays membres de l'Union européenne en ce qui concerne une bonne utilisation des ordinateurs en classe [19, Commission

Européenne]. Ce point est d'autant plus important que, si l'on compte 70% d'internautes dans notre pays en 2009, 98% d'entre eux, collégiens et lycéens, ont entre 12-17 ans. On peut dire de ces derniers qu'ils sont très « exposés » à l'internet puisque leur accès à l'information et à la connaissance s'effectue de plus en plus par ce moyen. C'est sans doute pour eux une chance mais cette exposition aux réseaux Internet présente des risques évidents et souvent rappelés (site illicites, risque de se faire influencer...). Il est important d'intégrer cette information pour faire évoluer au plus le système éducatif vers toujours plus de numérique [13, Mission parlementaire de Jean-Michel Fourgous].

Des ressources numériques ont également été mises en place dès 2003 avec l'Espace Numérique des Savoirs. Or, à cette date, le haut débit n'est pas encore généralisé : ces ressources mettent du temps à être téléchargées et sont malheureusement peu utilisées par les enseignants [17, MEN]. Le MENRS crée alors le Canal Numérique des Savoirs (CNS) et le Kiosque Numérique pour l'Education (KNÉ). Les ressources proposées sont alors commercialisées par les éditeurs mais connaissent un plus grand succès.

Par ailleurs, afin de favoriser l'usage des TICE auprès des élèves, le MENRS a mis en place en 2000 le B2i (Brevet Informatique et Internet) avec, pour objectif, de favoriser l'autonomie des élèves dans leur utilisation d'un ordinateur. Il existe 3 niveaux de B2i. Le premier est validé en primaire, le second au collège et le dernier au lycée. Depuis 2008, le B2i collège est obligatoire pour obtenir le Diplôme National du Brevet [4, BOEN].

Des actions complémentaires ou des outils, tels que le C2i enseignant (Certificat informatique et Internet), sont également proposées pour accompagner ces derniers et leur permettre de se familiariser avec ces outils qu'ils devront utiliser dans le cadre de leur enseignement.

1.1.4 Rôle de l'Etat et des collectivités

Les TIC représentent un domaine d'investissement dynamique, devenu incontournable.

L'Etat, via le Ministère de l'Education Nationale, souhaite fortement développer les TICE [12, MEN]. Ainsi, « la maîtrise des techniques usuelles de l'information et de la communication » constitue l'un des 7 piliers du socle commun des connaissances

et des compétences qui doivent obligatoirement être acquises à l'issue de la 3ème (fin de la scolarité obligatoire) [2, MENRS].

Ce socle, défini dans la « loi d'orientation et de programme pour l'avenir de l'Ecole du 23 avril 2005 » est inclus dans le code de l'éducation [5, BOEN].

Considérant le développement des TIC comme une réelle priorité, avec pour but de favoriser l'égalité des chances, le MENSUR en a confié le développement à la SDTICE. Outre l'animation du site Educnet, la SDTICE propose aux académies, depuis 2008, plusieurs thèmes de travail communs au travers des TRAAM (Travaux d'action Académiques Mutualisés). On y trouve notamment des projets sur les ressources numériques, l'accompagnement du travail des élèves par les Espaces Numériques de Travail, l'expérimentation de services en ligne innovants pour les élèves et les enseignants. Ces ateliers de travail ont pour objectif de créer des scénarios pédagogiques intégrant les TICE [11, TRAAM].

Les collectivités locales participent également à l'effort d'intégration des TICE dans l'environnement scolaire. Ainsi, le Conseil Général d'Ile-de-France participe au financement de Tableaux Numériques Interactifs (TNI) pour tous les lycées de la région. Pour la rentrée prochaine, il est prévu que 400 TNI soient ainsi déployés.

Si les efforts de l'Etat et des collectivités pour favoriser l'utilisation des TIC à l'école se multiplient, l'impact réel reste encore limité. Par ailleurs, avec la mise en place de la LOLF (Loi Organique sur les lois des Finances), les crédits TICE ont été inclus dans les budgets opérationnels des programmes académiques et sont très différents d'une académie à l'autre. Ainsi, il est difficile d'établir un budget TIC précis au sein de l'Education Nationale.

1.1.5 Bilan en 2009

La France est encore très en retard tant au niveau de son équipement qu'au niveau de l'utilisation des TICE par le corps enseignant. Il semble, en effet, que les professeurs soient souvent mal ou peu formés sur ces nouvelles technologies [13, Mission parlementaire de Jean-Michel Fourgous].

Cependant, la mission parlementaire confiée à Jean-Michel FOURGOUS, dont l'objectif est de réfléchir sur le retard numérique de la France, ainsi que le rapport rendu récemment par le Haut Conseil de l'Éducation montrent une prise de conscience de plus en plus importante de la part d'un État qui souhaite réellement faire évoluer la France sur ce point.

Par ailleurs, des salons tels que Intertice organisé par le CRDP de l'académie de Versailles présentent toutes les possibilités offertes par les TICE (livre numérique, Tableau Numérique Interactif, stylet interactif, domotique, sites Web avec ressources interactives...) et témoignent de l'intérêt croissant que portent les établissements scolaires à ces nouvelles technologies [18, Intertice].

Enfin, on trouve de nombreuses expérimentations au sein des académies parmi lesquelles l'opération « un collégien, un ordinateur portable » dans les Landes. Mise en place depuis 2001, elle s'est avérée très positive (Dans ce département, 57% des enseignants utilisent un ordinateur pendant leur cours ce qui est deux fois supérieur à la moyenne nationale) [26, SOFRES].

A vrai dire, la mise en place des outils TICE et leur utilisation tarde à se généraliser pour deux raisons principales : la formation des enseignants et la maintenance qu'exige la mise en place de tels outils.

Cependant, des solutions commencent à voir le jour pour résoudre ces difficultés (mise en place d'un partenariat public privé en Eure et Loire...) et la France devrait probablement rattraper son retard numérique prochainement.

1.2 Comparaison internationale

1.2.1 Les résultats de plusieurs études internationales

Au regard de plusieurs études réalisées à l'échelle internationale, depuis 2006, on remarque que la crainte soulevée par les outils informatiques tend à s'estomper. Au contraire, dès la fin des années 90, des études scientifiques tendaient à prouver que l'utilisation des nouvelles technologies est sources de motivation et de progrès pour les élèves [22, MANN et COLL.].

Ainsi le programme Basic Skills/Computer Education (BS/CE) réalisé entre 1990 et 1999 au Canada montre que les élèves, utilisant un ordinateur, améliorent leurs résultats de 11%. D'autres études montrent que les lycéens ayant un ordinateur à leur domicile augmentent de 6 à 8 % leurs chances de réussite scolaire [3, ASSOULINE DAVID]. L'étude PISA, enfin, montrait en 2007 l'existence d'un lien entre les élèves utilisant les TICE et leurs résultats scolaires en mathématiques : 92% des élèves ayant accès à un ordinateur à l'école obtenaient plus de 500 points à cette dernière épreuve [24, OCDE].

Une étude également réalisée par Jean Heutte (Directeur TIC à l'IUFM du Nord – Pas-de-Calais) en 2008, auprès d'élèves de CM2, montre que les TIC permettent une nette amélioration des résultats des écoliers (gain de 15% en vitesse de lecture, meilleure compréhension du texte lu) [21, HEUTTE JEAN].

De ces travaux découlent un certain nombre de conclusions. Ils confirment l'apport indéniable des TICE dans l'apprentissage avec un impact d'autant plus important que les élèves sont issus de milieux défavorisés. Enfin, cette prise de conscience de l'apport des TICE est plus ou moins forte selon les pays européens.

1.2.2 Quelques exemples parmi les pays de l'OCDE

De nombreux pays de l'OCDE équipent leurs établissements scolaires en matériel informatique. Les buts recherchés sont multiples :

- la modernisation de la gestion administrative des écoles ;
- la formation des élèves aux nouvelles technologies (en tenant compte des milieux défavorisés et en essayant d'effacer la « fracture numérique » afin de favoriser l'égalité des chances) ;
- l'amélioration de la qualité de l'enseignement ;
- la nécessité de ne pas laisser l'école de côté dans une société de l'information qui ne cesse d'évoluer [25, OCDE].

Certains pays de l'OCDE, très en avance dans leur système d'éducation, ont largement intégré les TIC dans leur méthode d'enseignement. C'est le cas, notamment, de la Grande Bretagne qui reste l'un des pays les mieux dotés en terme d'équipement informatique. La maintenance étant gérée par des entreprises privées

dans le cadre d'un partenariat public/privé, il s'agit d'un modèle particulier en Europe [27, EDUCNET].

L'une des grandes forces du système éducatif britannique réside dans ce fait qu'il semble avoir réussi à gommer les inégalités sociales grâce aux TIC. Depuis 2009, le gouvernement met l'accent sur la formation des enseignants, élément incontournable pour évoluer vers une pédagogie plus « interactive » [28, ROBERT]. La Finlande, cependant, fait figure d'exemple. Très bien équipée, ses professeurs sont également très bien formés. Ils sont adeptes de nouvelles pratiques pédagogiques telles que la mutualisation des connaissances et la collaboration. Par ailleurs, l'usage massif des nouvelles technologies a permis de placer l'élève au centre du système éducatif, lui permettant d'évoluer à son rythme (l'élève construisant son propre système de connaissance à partir des outils numériques). Ainsi, la Finlande reste un exemple, en la matière, pour les pays de l'OCDE et notamment pour la France.

1.3 Différents usages TICE

1.3.1 Evolution de la société vers un changement de pratique

Avec l'arrivée de l'ordinateur l'homme a changé de comportement, ce qui est particulièrement le cas pour les jeunes générations (« digital native ») qui ont grandi avec le numérique [16, SERRES]. Multi-tâches et plus souples, ils passent facilement d'une idée à une autre. Ces jeunes ont largement accès à Internet (93% d'entre eux). Curieusement, ils n'ont souvent qu'une maîtrise superficielle de ces outils et, parfois, peu de connaissance du comportement éthique à adopter face à Internet [23, MEN, DUI].

Il est donc crucial que le système éducatif puisse prendre en compte ces nouveaux comportements et former ces jeunes générations à l'usage des TIC.

1.3.2 Quelques outils TICE

Il existe tout un panel d'outils auxquels professeurs et élèves ont recours : des outils bureautiques, des logiciels spécifiques (didacticiels), des outils de communication, etc.

L'ordinateur

Les ordinateurs sont le 1er outil TICE mis en place et utilisé dans les collèges et dans les lycées. Ainsi, en 2009 les collèges présentent une moyenne de 13,6 ordinateurs pour 100 élèves [20, EDUCNET].

Les lycées sont mieux équipés, avec une moyenne de 24,4 ordinateurs pour 100 élèves dans les lycées généraux et technologiques (LEGT) et 31 dans les lycées professionnels, contre respectivement 25 et 32,2 en 2008. (diminution qui s'explique, toutefois, par le recours à d'autres types de matériel comme les TNI).

Par ailleurs, les classes nomades ou classes mobiles composées de 6 à 12 portables connaissent un succès grandissant notamment en milieu rural.

De manière générale, l'école se saisit lentement mais sûrement de cet outil. Le parc des ordinateurs mis à la disposition des élèves se développe.

L'accès à l'Internet

L'accès à Internet est le 2^{ème} outil TICE indispensable. Si en 2009, 99,3% des collèges et lycées sont connectés à l'Internet. Notons cependant qu'il s'agit d'une connexion en haut débit pour 75% des établissements seulement.

Les Tableaux numériques Interactifs

Les tableaux muraux successivement noirs, verts puis blancs sont de plus en plus remplacés par des tableaux numériques interactifs (TNI ou Tableaux Blancs Interactifs, TBI). 80% des tableaux numériques installés dans le monde, le sont dans les salles de classe. La France comptait, en 2009, 27 000 TNI (18 600 dans le secondaire et 8 400 dans le primaire) mais en espérait 50 000 à la fin de l'année.

Ces tableaux comportent plusieurs avantages par rapport à leurs prédécesseurs :

- Ils font office d'ordinateur (les professeurs peuvent, via une clé USB y enregistrer leur cours multimédias) ;

- Ils ont un accès à Internet (dans la mesure où l'établissement est connecté) ;
- Ils mémorisent les informations marquées au tableau. Ainsi, un professeur de Sciences et Vie de la Terre (SVT) n'a pas à recommencer à chaque début de cours un schéma compliqué.

Autres outils

Au salon Intertice 2010, de nombreux nouveaux outils TICE ont été proposés, de solutions logicielles pour espaces numériques de travail aux logiciels de domotique (programme de technologie de 5^{ème}). Les sociétés spécialisées dans les produits informatiques ont une imagination bouillonnante. Restent à résoudre, cependant, des questions d'ordre budgétaire ou bien encore l'acceptation par les professeurs de ces nouveaux outils.

Comme nous l'avons vu, l'ensemble des disciplines enseignées sont impactées par cette révolution dans la manière de communiquer et d'apprendre. De nombreuses études viennent également démontrer l'impact très positif des TICE sur la motivation des élèves.

Il semble normal que le CDI, au cœur du système d'information d'un établissement scolaire, soit particulièrement concerné...

Deuxième partie

Un outil pédagogique

à la disposition des CDI

(Centres de documentation

et d'Information)

2 Un outil pédagogique à la disposition des CDI (Centres de documentation et d'Information)

2.1 TICE et CDI

2.1.1 Présentation d'un CDI

Créés à l'initiative de Marcel SIRE lorsqu'il était proviseur du lycée Janson de Sailly en 1966, les CDI sont des centres de ressources multimédia à finalité pédagogique. Selon l'ADBS (Association des Professionnels de l'information et de la Documentation), le CDI est *un service d'information des établissements scolaires français du second degré qui regroupe toutes les ressources documentaires de chaque établissement: bibliothèque des professeurs et des élèves, documentation pédagogique et administrative, documentation professionnelle. Les CDI, avec pour responsables les professeurs documentalistes sont à la fois :*

- des centres de ressources documentaires ;
- des lieux d'appui à l'activité pédagogique de l'établissement.

2.1.2 Présentation du métier de professeur documentaliste

Selon Marie-France Blanquet «...l'évolution du métier de documentaliste se lit dans le développement de ses outils de recherche... dans la prise en compte de nouveaux usages – bref, dans la diffusion d'une autre culture de l'information. »
[10, BLANQUET MARIE-FRANCE]

Selon la Circulaire de mission des documentalistes du 13 mars 1986, le professeur documentaliste (à l'époque documentaliste-bibliothécaire) a 4 missions principales :

- il assure une initiation et une formation des élèves à la recherche documentaire ;
- en partenariat avec les professeurs disciplinaires, il est étroitement lié à l'activité pédagogique de l'établissement ;
- il participe à l'ouverture de l'établissement ;

- il est responsable du centre de ressources documentaires multimédia.

Avec l'arrivée d'Internet, le professeur documentaliste voit son rôle évoluer au sein de l'école. Il se place en intermédiaire entre le nouveau paysage documentaire généré par Internet et les usagers potentiels de ces ressources [7, MEN].

De fait, ses missions ont évolué :

- Les collaborations établies avec les professeurs disciplinaires sont plus que jamais nécessaires pour aider les élèves à se former à la recherche documentaire. Le rôle de médiateur de l'information est indispensable auprès des élèves qui voient en Internet un moyen facile d'accéder à l'information ;
- La veille informationnelle prend de l'ampleur car les sources d'informations se démultiplient. Le professeur documentaliste joue un rôle clé dans le tri de l'information ;
- A la veille informationnelle s'ajoute une veille technologique afin d'être au courant le plus amont possible des dernières nouveautés sur le Web. En outre, le Web induit de nouvelles pratiques comme le « zapping », la sérendipité... ;
- Enfin, sa mission de communication fait du professeur documentaliste un médiateur culturel. Il doit se doter des meilleurs outils pour offrir aux élèves la possibilité d'apprendre vite et mieux.

Ainsi, dans de nombreux CDI, de nouveaux outils informatiques ont logiquement été mis en place.

2.1.3 Un nouveau paysage documentaire

Depuis une bonne dizaine d'années, les CDI ont largement évolué faisant la part belle au multimédia.

Comme nous l'avons déjà évoqué, les CDI ont été équipés d'ordinateurs. Il existe de grandes disparités mais les directives des années 90 ont permis d'enrichir le parc informatique des CDI [8, MEN]. Il n'est pas rare qu'un CDI possède une dizaine voire une quinzaine de postes.

La 2^{ème} grande étape de la modernisation des CDI s'est produite au début des années 2000 avec l'informatisation du fonds documentaire. Aujourd'hui, la quasi-totalité des CDI travaillent avec un logiciel documentaire (BCDI ou PMB essentiellement).

Peu à peu, les ressources en ligne sont prises en compte avec les espaces numériques d'éducation tels que le Kiosque Numérique pour l'Education (KNE) et le Canal Numérique des Savoirs (CNS). Ces derniers permettent d'accéder à des contenus éditoriaux en ligne. Accessibles de tout poste de l'établissement mais aussi éventuellement à domicile. Les « mémodocfiches » permettent, pour un prix relativement modique, de rendre accessible une série de sites Web sélectionnés par des documentalistes.

Comme le rappelle la circulaire de mission du 13 mars 1986, le professeur documentaliste assure une initiation et une formation des élèves à la recherche documentaire. Cette initiation depuis le milieu des années 2000 laisse une place importante aux nouvelles technologies. Ainsi, des séquences pédagogiques sont organisées en début d'année généralement en niveau 6^{ème} et seconde pour apprendre les grands principes d'une recherche documentaire sur ordinateur via BCDI et par Internet. Si les professeurs documentalistes apprennent aux élèves à vérifier la fiabilité de leurs sources numériques, ils ont également le souci de les guider dans l'utilisation des ressources papiers .

Certains CDI possèdent un Tableau Numérique Interactif (TNI). C'est le cas du CDI du lycée de Blanche de Castille au Chesnay. Cela permet par exemple de proposer des séquences pédagogiques adaptées au programme de terminale L avec la comparaison de films et des œuvres des auteurs au programme.

Pendant les heures de récréation, un journal de l'établissement en ligne sous forme de blog ou de site Web peut également être réalisé par les élèves et le professeur documentaliste avec l'accord du Conseil d'administration. Le professeur de

documentaliste du collège Louis-Philippe (Paris 18ème) propose depuis plusieurs années un projet de journal en ligne à ses élèves. Elément fédérateur, le journal en ligne permet également aux élèves de mieux maîtriser l'informatique.

L'intégration des TICE au sein du CDI est réelle, non seulement grâce aux séquences pédagogiques que le professeur documentaliste organise, en collaboration avec les professeurs disciplinaires, mais aussi par les services en ligne qui peuvent être proposés.

Afin de fédérer leurs offres, les professeurs documentalistes se tournent vers le Web.

2.2 La création d'un site Web pour un CDI, exemple de cette évolution

2.2.1 Que représente le site Web pour un CDI ? Comparaison avec d'autres outils du Web (Web 1.0, Web 2.0)

Plusieurs types d'espaces numériques peuvent être réalisés au sein d'un CDI. Tous ont la même finalité : élargir les services du CDI et favoriser une meilleure communication avec l'ensemble de la communauté éducative. Cependant chaque outil Web a sa spécificité, il convient de les étudier et d'apprécier les avantages et les inconvénients de chacun.

2.2.1.1 Site Web

Il existe 2 grandes familles de sites Web au sein des CDI, : les sites Web statiques et les sites Web dynamiques.

Issus, du Web 1.0 , les sites Web statiques ont pour principal objectif de présenter une information. Ils sont en quelque sorte la vitrine d'une entreprise, d'une institution. Ces sites Web sont de plus en plus souvent repensés pour devenir dynamiques et interactifs en intégrant, notamment, des outils du Web 2.0 (par Web 2.0, on entend un Web collaboratif où, contrairement au Web 1.0, l'internaute peut réellement devenir acteur et contribuer à l'évolution du site).

Cependant, si la création d'un site Internet pour un CDI est une solution pertinente, il existe également d'autres possibilités.

2.2.1.2 Portail Web

Par portail Web, on entend espace Web permettant de rediriger l'internaute vers des liens interactifs, des pages Internet, des sites Web, des blogs ou encore des fils RSS sélectionnées par un administrateur en fonction d'un ou de plusieurs thèmes. Un portail Web propose du contenu et un certain nombre de services tels que la personnalisation de l'espace de travail, des espaces de publication, un forum de discussion et éventuellement un moteur de recherche.

Ce portail doit être alimenté fréquemment afin d'assurer une actualisation de son contenu et une mise à jour régulière des liens (quotidienne, idéalement). Il est nécessaire, effectivement, d'éviter les liens morts (par lien mort on entend lien aboutissant sur une page d'erreur).

Beaucoup de CDI, tel le lycée Henri IV à Paris, proposent des portails Netvibes. La création d'un compte sur le site Netvibes permet de créer facilement et gratuitement un portail. Ainsi, ces CDI proposent en fonction de leur niveau (collège, lycée) et des demandes de leurs publics un certain nombre de rubriques thématiques (histoire, sciences, éducation civique juridique et sociale, espace professeur...). Des liens correspondant alors au niveau des élèves et/ou des liens institutionnels pour les enseignants. En histoire niveau lycée, par exemple, un lien vers le site des atlas historiques (<http://www.atlas-historique.net/>) a été initié sur le portail Netvibes du lycée Henri IV [15, FRANCOIS REGINE].

2.2.1.3 Intranet/ Extranet

Un Intranet est un espace numérique ouvert à une communauté restreinte : les salariés d'une entreprise, la communauté éducative d'un établissement scolaire. Il est accessible dans l'établissement ou via un mot de passe de l'extérieur.

L'Extranet est construit sur les mêmes bases mais ses cibles seront élargies aux parents d'élèves, par exemple.

2.2.1.4 Blog

Le blog est un espace interactif comprenant un ou plusieurs contributeurs et géré par un administrateur. Outil représentatif du Web 2.0, son objectif est de bâtir un journal en ligne dans lequel sont écrits des billets validés par l'administrateur (ou modérateur).

2.2.1.5 Espace Numérique de Travail (ENT)

L'ENT s'adresse tant à l'ensemble de la communauté éducative qu'aux parents d'élèves. Il s'agit d'une forme d'Extranet, élargie et adaptée aux établissements scolaires. Une partie de cet espace peut être en accès libre sur Internet alors qu'une autre sera en accès limité, destinée aux membres de la communauté éducative et aux élèves de l'établissement.

Un ENT est conçu sous forme de « briques » et comprend plusieurs objectifs.

- Faciliter la communication à l'intérieur de la communauté éducative mais également avec les parents.
- Assurer une continuité éducative entre « l'école » et « après l'école ». En tant que service documentaire, le CDI y a totalement sa place à la fois pour proposer des services en ligne aux utilisateurs comme le catalogue du fonds documentaire que pour proposer une veille informationnelle adaptée. C'est un des éléments de la politique documentaire que doit agencer chaque établissement.

2.2.2 Espace Web et politique documentaire

Quel que soit l'établissement le professeur documentaliste doit, sous la direction du chef d'établissement et de concert avec la communauté éducative, définir une politique documentaire. Cette dernière est intégrée au projet d'établissement de chaque collège ou lycée et permet de mettre en place une réflexion sur les apprentissages documentaires [9, MEN].

Le professeur joue un rôle particulièrement important dans la mise en place de la politique documentaire puisque c'est lui qui en est le moteur et qui l'impulse. En fonction de l'état des lieux qu'il a réalisé de son CDI (fréquentations du CDI, fonds

utilisés, matériel à disposition...) il peut être force de proposition et suggérer, notamment, la création d'un espace Web du CDI afin d'améliorer les services offerts [6, DURPAIRE JEAN-LOUIS]. Ainsi, il semble logique que l'élaboration d'un espace Web pour le CDI soit inscrite dans le projet d'établissement [14, SALITOT ANNE].

2.2.3 Quelle interface choisir pour un CDI ?

Avantages et inconvénients d'un site Web, d'un portail, d'un Intranet/Extranet, d'un blog ou d'un ENT

Pour un site Web

Dans le cadre d'un CDI, un site Web de la 2^{ème} génération convient nettement mieux aux attentes du public, les principaux utilisateurs étant les élèves tous issus de la génération des « digital native »... Par ailleurs, le site Web peut être un moyen d'expression pour les élèves et autres utilisateurs (via un blog ou un wiki intégrés au site), leur permettant également de tester un savoir-faire informatique. Bien entendu, des informations plus statiques présentant le CDI peuvent également être consultées.

Ainsi, le site Web a l'avantage de cumuler à la fois des pages interactives (nécessaire pour attirer les internautes) et des pages statiques (nécessaires pour donner des informations concrètes sur le CDI).

Enfin, la gestion d'un site Web reste sous la responsabilité d'un administrateur. Il s'agit, dans le cas présent, du professeur documentaliste.

Pour un portail Web

Cette solution présente des avantages... et des inconvénients. Parmi les avantages on note que, pour un investissement relativement réduit, des outils permettent d'en faciliter la mise en place. Le portail permet d'effectuer une veille informationnelle (grâce aux fils RSS notamment) et facilite le travail de recherche des élèves et des professeurs. L'objectif est, en fin de compte, de leur faire gagner du temps.

Cependant, la présentation d'un portail pose souvent quelques soucis :

- Elle peut sembler un peu confuse (c'est particulièrement le cas sur Netvibes) ;
- Il n'y a pas de continuité graphique avec le site institutionnel de l'établissement ;
- Une bonne communication promouvant l'existence du portail fait souvent défaut et

le rapport consultation/ temps de maintenance passé est souvent décevant.

D'autant qu'un professeur documentaliste a de nombreuses autres missions et n'a pas forcément beaucoup de temps à consacrer à la mise à jour du portail.

Pour un Intranet ou un Extranet

Comme dans un site Internet il est possible d'intégrer, dans un réseau Intranet ou Extranet, des pages dynamiques, statiques, ainsi que des outils du Web 2.0. L'avantage d'une telle solution est, pour le documentaliste, de mettre en valeur l'importance d'un service documentaire en ligne auprès de l'ensemble de la communauté et de valoriser le CDI.

L'inconvénient d'un Intranet voir d'un Extranet est de limiter l'accès de ces informations à un public restreint. Or, dans le cas du CDI les informations proposées contribuent largement au rayonnement de l'établissement et sont une preuve de son dynamisme.

Pour un blog

Très à la mode, il ya quelques années (en 2005-2006), avec notamment le blog pédagogique (<http://lewebpedagogique.com/>), il se construit facilement et gratuitement et permet aux élèves d'apprendre à devenir « acteur » sur Internet. On peut également y valider des items du B2i. Les élèves pouvant y contribuer, se l'approprient et le consultent avec plus de facilité.

Cependant, se servir d'un blog comme on utilise un site Internet, en proposant des billets pour présenter le CDI, ne semble pas pertinent. La navigation devient effectivement complexe et le risque est grand de s'y perdre.

Pour un ENT (Espace Numérique de Travail)

En masquant la complexité technique, ces Espaces Numériques de Travail permettent aux utilisateurs de se concentrer sur les apports des TIC pour la pédagogie et l'organisation de l'établissement d'enseignement. Cependant, un ENT peut être perturbant pour un internaute peu averti car il contient de nombreuses informations, très disparates.

Interface à choisir pour le CDI

S'il existe un ENT au sein de l'établissement, il est préférable d'y intégrer l'ensemble des services en ligne du CDI. Cela donnera une cohérence à la stratégie informatique de l'établissement et permettra aux usagers de ne pas changer d'interface.

Si l'établissement ne dispose pas d'un ENT mais d'un site Web institutionnel, l'idéal serait, pour des raisons analogues, de privilégier un espace Web CDI dans le site. Dans le cas où aucune de ces infrastructures n'existe, créer un site Web indépendant du CDI semble la meilleure solution. Créer un blog et/ou un portail sont certes interactifs. Ces 2 outils ont un inconvénient majeur puisqu'ils ne semblent pas suffisants pour répondre à l'ensemble des services en ligne auxquels un CDI peut et doit prétendre. L'idéal est de les intégrer au site ou à l'espace Web.

En conclusion de cette deuxième partie, rappelons que la création d'un espace Web (site Internet indépendant, pages Web intégrées à un site institutionnel ou à un ENT existant) semble d'autant plus indispensable pour un CDI que le professeur documentaliste reste le médiateur de l'information au sein de son établissement. Cependant, quelle méthode retenir pour créer un outil cohérent, qui réponde aux attentes des utilisateurs, d'une part, et à celles de la direction, d'autre part ?

Ce sera l'objet de notre troisième partie.

Troisième partie

**Méthodologie proposée pour la
réalisation d'un site Web de CDI au sein
d'un établissement scolaire :
le cas des Francs-Bourgeois**

3 Méthodologie proposée pour la création d'un site Web dédié au CDI d'un établissement scolaire : le cas des Francs-Bourgeois

3.1 Rappel du contexte

3.1.1 Les Francs-Bourgeois : un établissement privé sous contrat

L'ensemble scolaire des Francs-Bourgeois est une école privée, créée en 1843 et sous contrat d'association avec l'Etat. Placé sous la tutelle des Frères des Ecoles Chrétiennes, cet établissement appartient au réseau Lassalien et accueille un peu moins de 2000 élèves du primaire au lycée.

Le projet d'établissement des Francs-Bourgeois a pour objectif « *la formation chrétienne, intellectuelle ainsi que l'éducation artistique de la jeunesse par l'enseignement élémentaire, secondaire, supérieure et technique* ».

L'école s'engage dans ce projet, au service des jeunes et guidé par un esprit d'entraide et d'attention aux autres. Les valeurs de solidarité, de disponibilité et de générosité sont également mises en avant. Elle prône à ses élèves l'ouverture, la responsabilité et le respect d'autrui tout en veillant à leur épanouissement.

En cours de rénovation, l'hôtel de Mayenne, situé au cœur du Marais parisien (21 rue saint Antoine, 75004 Paris) accueille l'établissement des Francs Bourgeois depuis 1870. L'école comprend également une annexe, destinée au lycée et située au 1 rue Béarn dans le 3ème arrondissement.

3.1.2 Acteurs de l'établissement

L'école compte 180 personnes dédiées au service de la formation dont plus de 130 professeurs et instituteurs ainsi qu'une cinquantaine de personnes rattachées aux services administratifs.

L'ensemble Scolaire des Francs-Bourgeois est dirigé par un Directeur du Collège-Lycée, coordinateur de l'école. Ce dernier, considéré comme le chef de l'ensemble

de l'établissement, est nommé par le délégué de tutelle des Frères des Ecoles Chrétiennes. L'association propriétaire des murs de l'établissement peut, parfois, intervenir dans le choix et donc la désignation du Directeur.

Salariés de l'Etat, les professeurs sont assimilés fonctionnaires et dépendent du rectorat, qui dirige la politique éducative de l'académie. Bien qu'ils soient soumis à l'autorité du Directeur ils sont donc nommés par une commission extérieure à l'établissement et, du fait de ce statut, ne peuvent en être, en théorie, renvoyés.

Les responsables de niveau et coordinateurs sont nommés par le Directeur. Il s'agit souvent de professeurs qui choisissent de partager leur emploi du temps entre l'enseignement de leur matière et l'exercice de cette autre fonction. Ils sont alors rémunérés en partie par l'Etat et en partie par l'établissement.

Le personnel administratif de l'établissement est directement salarié de la structure. Employé sous contrat privé il dépend entièrement du Directeur.

Ainsi, les professeurs ont un statut de fonctionnaires alors que le personnel administratif est directement salarié de l'établissement.

Par ailleurs, les Francs-Bourgeois sont solidement fédérés par des instances représentatives :

- le Conseils d'Administration A.E.P./A.F.B.
- le Conseil de Direction (composé de 12 membres, il comprend le Directeur, les responsables de cycles ainsi que la responsable de la vie pastorale)
- le Conseil d'Etablissement (organe consultatif, tous les membres de la communauté éducative y sont représentés) dont «**l'avis est requis pour définir les orientations de l'Etablissement** »)
- l'Association des Parents d'Elèves de l'enseignement libre des Francs-Bourgeois (APEL)
- l'Amicale des Anciens Elèves.

(voir 1 : Organigramme de l'ensemble scolaire des Francs-Bourgeois)

Notons également que différentes associations gravitent autour de l'établissement et peuvent être consultées ou intervenir dans le cadre de son fonctionnement. (voir *annexe 1 : Organigramme de l'ensemble scolaire des Francs-Bourgeois*)

3.1.3 Gestion de l'information aux Francs-Bourgeois

Le tableau ci-dessous cherche à recenser l'ensemble des informations disponibles sur les élèves et la vie de l'école ainsi que les acteurs concernés (professeurs, responsables pédagogiques de niveau...)

Gestion de l'information (acteurs ou lieux)	Type d'informations détenues
Professeurs	Cours, relations et évaluations des élèves
Professeurs principaux	Informations sur les élèves (fiches) + évaluation de leurs classes
Responsables pédagogiques de niveau	Coordination de l'ensemble des informations sur un niveau de classe
Responsables de la vie scolaire	Information sur le comportement des élèves
CDI	Informations documentation (fonds documentaire, revue de presse), Séquences pédagogiques Formation à la recherche documentaire
Service orientation (tenues par des bénévoles)	Information sur l'orientation des élèves
Direction/secrétariat général	Dossiers sur les élèves Dossiers sur les professeurs (CV, voyages organisés) Dossiers sur les travaux Dossiers confidentiels Budgets
Comptabilité	Salaires/ fiche de paies administrations

	Factures Budgets
Informatique et audiovisuel	Site Web + Intranet Mots de passes Sessions personnelles des élèves et des professeurs
Communication	Newsletters (le « 21 ») Plaquettes, brochures

Tableau 1 : Gestion de l'information aux Francs-Bourgeois

Par ailleurs, deux organes jouent un rôle plus particulier :

- Le CDI

Il est au service des élèves du collège et du lycée ainsi que de l'ensemble de la communauté éducative. L'équipe constituée par les documentalistes travaille également en partenariat avec les professeurs dans la construction de séquences pédagogiques au CDI.

- Le service informatique et audiovisuel :

Il existe, depuis quatre ans, un site Web institutionnel (www.francs-bourgeois.fr) ainsi qu'un Intranet aux Francs-Bourgeois, tous deux sous la responsabilité du service informatique et audiovisuel.

Aux Francs-Bourgeois, l'Intranet n'est pas directement géré par le CDI et il n'y a pas, non plus, de rubrique en information documentaire. Les documentalistes n'ont pu assumer cette mission par manque de temps et de moyens.

Si le site Web est également géré par le service informatique, ce dernier confie la gestion de pages spécifiques aux responsables concernés. Ainsi, les responsables de niveau 6^{ème} et de la vie scolaires sont administrateurs des pages Web correspondant à ce niveau (voir : <http://www.francs-bourgeois.fr/fr/coll-ge/sixi-me/>).

De même le CDI pourrait avoir un espace sur le site institutionnel qui lui soit dédié et qui serait logiquement géré par l'équipe de professeurs documentalistes.

3.1.4 Les enjeux du site Web pour le CDI

L'espace Web, au sein d'un CDI, paraît incontournable tant au niveau pédagogique, qu'en terme de services offerts. Cependant, avant de présenter ce projet nous avons étudié soigneusement les points suivants :

- l'intérêt du site Web, évidemment, pour les usagers.
- l'intérêt réel du site Web pour les professeurs documentalistes ;
- l'environnement informatique de l'établissement, afin de proposer un service Web en ligne avec la stratégie informatique de l'école.

3.1.4.1 Intérêt du site Web pour les usagers

Il convient tout d'abord d'étudier l'intérêt du site Web pour ses usagers.

On peut identifier trois grandes familles d'usagers : les élèves du collège et du lycée, les professeurs et le personnel administratif (communauté éducative des Francs-Bourgeois). L'intérêt du site Web sera différent pour ces 3 publics :

Usagers	Attentes	Enjeux
Élèves par niveau : <ul style="list-style-type: none">▪ Collégiens de 6^{ème} à 5^{ème}▪ Collégiens de 4^{ème} à 3^{ème}<ul style="list-style-type: none">▪ Lycéens	S'informer, s'ouvrir à la vie culturelle Continuer à apprendre hors de l'école	Apprendre autrement Approfondir ses cours Inciter à la lecture
Professeurs Collège/Lycée (Français, Langues vivantes, Histoire-Géographie, Arts plastiques, Mathématiques, Sciences ...)	Faciliter la préparation des cours Informers (sur l'offre culturelle de la ville, la presse...)	Continuer à éduquer hors de l'école

Usagers	Attentes	Enjeux
Personnel administratif	Informer (sur l'offre culturelle de la ville, la presse...)	Connaitre l'offre du CDI

Tableau 2: Intérêt d'un site Web du CDI pour les usagers

3.1.4.2 Intérêt du site Web pour les professeurs documentalistes

Pour les professeurs documentalistes, le site Web du CDI a plusieurs objectifs :

- Satisfaire les besoins des usagers
- S'adapter aux réalités de demain (tournée vers le numérique) ;
- Etre les partenaires pédagogiques des professeurs ;
- Etre force de proposition ;
- Faire connaître l'offre du CDI ;
- Communiquer.

3.1.4.3 Une étude nécessaire de l'environnement informatique

Le service informatique et audiovisuel des Francs-Bourgeois gère, évidemment, le parc informatique mais également l'Intranet et le site institutionnel de l'école, l'ensemble restant sous la responsabilité du directeur de l'établissement. Toute création d'espace en ligne doit donc être validée par ce service mais également par le directeur.

Afin de mettre toutes les chances de notre côté pour que le service informatique et de la direction des Francs-Bourgeois valident la création d'un espace ou site Web, l'équipe des documentalistes et moi-même leur avons proposé plusieurs solutions à savoir :

- des pages du CDI hébergées sur le site de l'établissement ;
- un site indépendant avec dépôt d'un nom de domaine, hébergement et outil permettant la gestion de contenu ;
- des pages personnalisées sur un portail (Netvibes par exemple) ou sur un hébergeur de blog (Over-blog par exemple).

Plus que la création d'un site Web propre au CDI, c'est la création de pages Web sur le site institutionnel de l'établissement qui a été proposée et retenue.

(voir annexe 2 : Projet d'un site Internet pour le CDI)

En effet, la direction des Francs-Bourgeois souhaite unifier la communication informatique de l'établissement en proposant l'ensemble de ses services sur un seul site. Comme le nombre de pages dévolu au CDI est illimité et que ces pages peuvent être organisées en rubriques et sous rubriques, on peut considérer qu'il s'agit d'un « sous-site » du site institutionnel des Francs-Bourgeois. On parlera, dès lors, du site du CDI.

Une fois les enjeux du site Web clairement définis, il convient de mettre en place une méthodologie afin de réaliser un cahier des charges précis.

3.2 Méthodologie suivie

3.2.1 Etude de l'offre existante

Dans un premier temps, il convient d'étudier l'offre existante en ligne. Ainsi, une étude des principaux sites Internet et portails documentaires créés par des CDI de collèges et lycées a été réalisée au moyen d'une grille d'analyse.

(voir annexe 3 : Grille d'analyse de sites Web (CDI d'autres établissements) et bilan)

Globalement, on note un manque de clarté et/ou de lisibilité (particulièrement vrai pour les portails Web) et une interactivité plus ou moins forte. A titre d'exemple, les portails Internet, notamment ceux hébergés par Netvibes, sont confus. Les objectifs n'étant pas clairement exposés, l'utilisateur s'y perd.

Les blogs, quant à eux, manquent d'interactivité avec trop peu de billets rédigés et une organisation des rubriques qui n'est pas toujours claire. Il manque pour la plupart une rubrique « mentions légales ».

L'interactivité des sites est plus évidente... à condition qu'elle soit réelle, (on trouve souvent, malheureusement, beaucoup de liens morts et de rubriques vides...).

Outre cette étude, 3 témoignages de professeurs documentalistes ont été recueillis. Ces personnes interrogées ont chacune mis en place un Espace Numérique de Travail, un espace Web sur un ENT et un site Web du CDI. Ces 3 points de vue nous ont permis de prendre du recul et d'affiner la méthode de réalisation du site Web en tenant compte des avantages et des inconvénients de chaque interface (*voir annexe 4 : Recueil de témoignages : exemples d'ENT, sites Web ou espaces Web réussis*).

3.2.2 Bilan de la phase d'étude

Cette phase de recherche a permis de nourrir et de renforcer les objectifs de création du site Web :

- Proposer des contenus différents et pertinents en fonction de chaque public. Ainsi, en fonction du niveau des élèves, les contenus ne peuvent être les mêmes. Ils doivent être adaptés, évidemment, aux matières enseignées. Des sujets, par exemple, tels que l'énergie ou l'art peuvent être abordés sous différents angles (économique, historique...). Il est logique également que ces contenus correspondent aux programmes.
 - Former les élèves à une méthodologie de recherche ;
 - Inciter les élèves à la lecture ;
 - Proposer le fonds documentaire en ligne ;
 - Proposer des outils de recherche d'information différents de Google.
- Le réflexe de tout internaute est d'effectuer ses recherches via Google. Bien que très puissant, Google ne référence pas, à ce jour, la totalité du Web visible. Des moteurs plus spécialisés peuvent permettre d'obtenir des résultats de recherche plus pertinents. Par ailleurs, en tant que

professionnel de l'information le professeur documentaliste se doit de proposer des outils variés correspondant aux différents publics et/ou contenus. Ainsi, Spino0 (<http://www2.cndp.fr/spino0/>) qui est un moteur de recherche dédié aux sites éducatifs institutionnels pourra être proposé aux professeurs. Exalead (<http://www.exalead.com/>), moteur généraliste, propose un système de recherche très convivial qu'il peut être intéressant de faire découvrir aux élèves. Il permet, notamment, d'effectuer des recherches sur les images. L'utilisation d'un métamoteur (qui puise ses informations à travers plusieurs moteurs de recherche) comme Seek peut faire aussi gagner du temps dans les recherches. Enfin l'accès à l'information peut se faire par d'autres moyens tels que des portails ou des annuaires spécialisés. Ainsi, des sites comme l'Histoire par l'image (<http://www.histoire-image.org>), les sciences de la Terre au lycée (site du CNRS : <http://www.cnrs.fr/cnrs-images/sciencesdelaterreaulycee/>) peuvent être proposés.

C'est dans ce contexte que se positionne le projet de création du site Internet. Analyser la situation, nous aura également permis de prendre connaissance de l'offre actuelle, relativement dispersée.

Il convient également d'étudier les besoins des usagers du futur site Internet du CDI des Francs-Bourgeois à partir d'une enquête.

3.2.3 Identification des besoins des usagers

3.2.3.1 Mise en place d'une enquête

En fonction de l'étude de l'offre existante, des témoignages recueillis et de l'avis des professeurs documentalistes l'enquête a pu être menée. 3 questionnaires ont été réalisés en fonction du type d'utilisateurs. Le premier était destiné aux élèves de 6^{ème} à 4^{ème}, le second aux élèves de 3^{ème} à seconde et dernier à la communauté éducative des Francs-Bourgeois.

L'enquête a été menée, entre février et avril 2010, auprès d'échantillons représentatifs d'élèves, de professeurs et du personnel administratif de l'établissement en qualité de futurs usagers de l'espace Web du CDI.

3.2.3.2 Résultats et analyse

Les éléments les plus saillants de l'enquête sont les suivants (*voir annexe 5 : Analyse de l'enquête pour la création d'un espace Web pour le CDI des Francs-Bourgeois*)

- Session personnalisée et Intranet

53% des lycéens utilisent leurs sessions personnalisées pour des raisons logistiques. 78% des professeurs et administratifs utilisent l'Intranet mais 56% d'entre eux y passent moins de 15 minutes.

- Pratiques sur Internet

Plus de 25% des élèves utilisent Internet chez eux pour effectuer des recherches scolaires (résultats à pondérer car l'enquête a été réalisée dans le cadre scolaire). Contrairement aux lycéens, les collégiens surfent sur de nombreux sites parascolaires comme matheenpoche.com, mamatiere.facile.fr ; ortholud.com...

- Besoins de repères sur Internet

75% élèves souhaiteraient consulter une liste de sites Internet sélectionnés, classés et validés (sitographie) par les documentalistes pour effectuer des recherches en ligne.

Une formation systématique aux techniques de recherche et de sélection de ressources sur Internet semble incontournable.

- Vie et activités du CDI

80% des personnes interrogées souhaitent recevoir des informations sur la vie du CDI : nouvelles acquisitions, séquences pédagogiques, événements...

Une rubrique « coups de cœur » du CDI avec une sélection d'informations clés choisies par les documentalistes a suscité un fort intérêt.

Une sélection de sorties à Paris séduit un grand nombre d'usagers. L'objectif de cette rubrique serait d'attirer l'attention sur des événements en lien avec les

programmes et/ou de pouvoir donner un avis critique sur une sortie testée par l'un ou par l'autre.

Le téléchargement des consignes des séquences pédagogiques réalisées au CDI et/ou de certains cours des professeurs a retenu l'attention des élèves et des professeurs. Cela leur permet de gagner du temps en matière de logistique et d'organisation. Toutefois, seuls certains professeurs sont prêts à mettre en ligne une partie de leurs cours.

- Incitation à la lecture

Un espace critique de livres sous forme de blog ou de forum pour inciter les élèves à la lecture semble plus propice qu'un club de lecture en ligne. Cet espace doit être modéré par le professeur documentaliste. Une réunion bi-mensuelle avec professeurs et élèves est à prévoir afin d'assurer une mise-à-jour régulière de cet espace.

- Catalogue du fonds documentaire du CDI en ligne (BCDI)

Un intérêt accru pour une consultation à distance du catalogue du CDI est à signaler.

Ainsi, une enquête (*voir annexe 3*) ajouté à un rendez-vous avec la direction (*voir annexe 2*) permettent de définir les objectifs du site Web (ici celui des Francs-Bourgeois) et d'en déterminer les contraintes.

3.2.3.3 Définition des objectifs

En fonction des besoins identifiés, les objectifs suivants du site Web ont été déterminés :

- Inciter les élèves à la lecture et à la recherche documentaire ;
- Proposer des produits nouveaux aux professeurs et aux élèves (en complément des cours ainsi que de l'offre documentaire papier du CDI) comme des dossiers documentaires en ligne, un espace critiques des livres, une sélection de sorties à Paris, des documents téléchargeables

(consignes, cours, fiches outils). Une sitographie pour les élèves et une pour les professeurs ainsi que le catalogue en ligne paraissent également utiles.

- Faciliter l'accès à distance de la base de données du fonds documentaire, en particulier pour les élèves excentrés (1ère et Terminale situés dans l'annexe) ;
- Améliorer la visibilité et l'attractivité du CDI.

3.2.4 Identification des contraintes

Elles sont de plusieurs types et dépendent du profil de l'établissement. Pour le groupe scolaire des Francs-Bourgeois, les limites que nous avons identifiées sont les suivantes :

3.2.4.1 Les contraintes financières

Le projet du site Web des Francs-Bourgeois ne dispose pas de budget en tant que tel.

La solution proposée ne peut donc engendrer de frais : les services en ligne demandant un développement informatique ne peuvent donc être pris en compte. De même, une embauche complémentaire n'est pas envisageable, ni le paiement d'heures supplémentaires aux professeurs documentalistes du à une surcharge de travail. Or, comme tout projet a un coût, les contraintes budgétaires limitent l'ampleur du projet.

3.2.4.2 Les contraintes humaines

Seule l'équipe des professeurs documentalistes, dont l'emploi du temps est déjà chargé, est responsable de la réalisation et de la maintenance du site. Il est important d'intégrer cette contrainte en évitant de prévoir un temps de réalisation trop long et surtout une mise à jour trop fréquente.

3.2.4.3 Les contraintes techniques et réglementaires

- Contraintes techniques

Les professeurs documentalistes n'ont pas de connaissances en Web informatique (pas de formation sur les langages HTML et XML encore utilisés pour la création de sites Internet). Le travail à réaliser est naturellement soumis à la validation du service informatique de l'établissement.

Dans la mesure du possible, il faut respecter les normes W3C et la charte graphique de l'ensemble scolaire des Francs-Bourgeois avec le logo visible, pour le moins, sur la page d'accueil du site Web du CDI.

- Contraintes réglementaires

Il convient de respecter, évidemment, la protection des mineurs (gestion des contenus en fonction du public et des niveaux scolaires), les règles relevant de la CNIL et la législation concernant la propriété intellectuelle.

3.2.4.4 Les contraintes sécuritaires

Sous le contrôle du service informatique, l'administration du site est limitée à un nombre restreints de personnes (l'équipe des documentalistes) s'identifiant au moyen d'un mot de passe.

3.2.5 Elaboration d'un cahier des charges respectant ces contraintes

Il est intéressant de comparer le contenu d'un même site au sein de 2 types de cahier des charges : le premier réalisé « sans contrainte » (site idéal mais malheureusement irréalisable car ne prenant pas en compte les contraintes de l'établissement), le second les respectant.

Contenu	Descriptif	Publics cibles	Spécifications de format	Auteurs	Cahier des charges sans contraintes	Cahier des charges avec contraintes
Actualités du CDI	Nouvelles acquisitions du CDI / informations des éditeurs sur de nouvelles publications	<i>Professeurs</i> <i>Elèves</i>	Page HTML	Documentalistes	Oui	Oui
Agendas	Evènements CDI (animations pédagogiques, présentation d'un ouvrage par un éditeur...)	<i>Professeurs</i> <i>Elèves</i>	Type Google Calendar	Documentalistes	Oui	Non
	Événementiel - Idées de sorties à Paris (expositions / Salons / théâtre...)	<i>Professeurs</i>		Documentalistes et suggestions des professeurs et/ou élèves	Oui	En option, dans la mesure où l'emploi du temps des documentalistes le permet
Animations pédagogiques	Suivi des travaux : consignes / supports / documents finalisés	<i>Elèves</i>	PDF	Documentalistes et Professeurs	Oui	Oui, mais limité aux cours et consignes données au CDI
Catalogue du CDI	Fonds documentaire du CDI	<i>Professeurs</i> <i>Elèves</i>	SGBDR (BCDI Web...)	Documentalistes	Oui	Oui

Contenu	Descriptif	Publics cibles	Spécifications de format	Auteurs	Cahier des charges sans contraintes	Cahier des charges avec contraintes
Club loisirs	Actualités culturelles (littérature, musée...)	<i>Elèves</i>	Pages HTML / PDF / Google calendar /	Documentalistes et suggestions des élèves	Oui	En option, dans la mesure où l'emploi du temps des documentalistes le permet
Cours	Supports de cours /exercices	<i>Elèves</i>	PDF	Professeurs	Oui	Non
Dossiers documentaires	Sur des sujets spécifiques, à la demande	<i>Professeurs Elèves</i>	PDF	Documentalistes et Professeurs	Oui	Oui, dans la mesure où le dossier est en lien avec une séquence organisée au CDI
En supplément des cours (pour aller plus loin)	Répertoire de sites, bibliographies, dossiers thématiques	<i>Elèves</i>	PDF / signets	Documentalistes et Professeurs	Oui	Oui, dans la mesure où le dossier est en lien avec une séquence organisée au CDI
Fiches outils	Recherche au CDI et sur Internet / évaluation de la pertinence et de la fiabilité des sources	<i>Professeurs Elèves</i>	PDF	Documentalistes	Oui	Oui
	Animations pédagogiques	<i>Professeurs</i>				
	Réaliser un exposé	<i>Elèves</i>				
	Réaliser une fiche de lecture	<i>Elèves</i>				

Contenu	Descriptif	Publics cibles	Spécifications de format	Auteurs	Cahier des charges sans contraintes	Cahier des charges avec contraintes
Information presse mensuelle	Revue de presse : sélection d'articles des périodiques du CDI	<i>Professeurs</i>	PDF	Documentalistes	Oui	Oui
Répertoire de sites	Sites pédagogiques (sites institutionnels, sites des éditeurs, blogs...)	<i>Professeurs</i>	Signets avec descriptif du site	Documentalistes et suggestions des professeurs	Oui	Oui, en donnant des adresses génériques de sites institutionnels

Tableau 3 : Elaborations de cahiers des charges avec ou sans contraintes de l'établissement

Par ailleurs, les moyens de production utilisés lors de la création du site puis ceux nécessaires à son animation doivent être pris en compte. Il faut également répertorier les outils liés à la navigation au sein du site, aux recherches ou encore à la conservation des données. Tous ces moyens mis en place sont autant de spécifications applicatives qu'il faut intégrer dans la rédaction du cahier des charges. Enfin, les objectifs du site, les cibles, les contraintes financières, humaines et techniques sont également rappelées dans ce document.

C'est la prise en compte de toutes ces précisions qui permettent de proposer une méthodologie pour la mise en place un site Web au sein d'un CDI. Il nous reste à estimer l'impact, tant pour le CDI et ses usagers que pour le professeur documentaliste.

Quatrième partie

Vers un CDI virtuel : les atouts d'un site Web pour un CDI

4 Vers un CDI virtuel : Les atouts d'un site Web pour le CDI

4.1 Les apports d'un site Web pour un CDI

La création d'un site Web dédié au CDI a de multiples conséquences sur la structure, ses usagers et ses animateurs.

4.1.1 Développement de nouveaux services pour les usagers

Grace au site Web, le CDI est sans doute en mesure d'élargir le champ de ses prestations. On note entre autre :

4.1.1.1 Un accès facilité au catalogue en ligne (BCDI Web ou PMB en ligne)

La mise en place d'un espace Web s'inscrit dans la gestion d'un centre de ressources documentaires multimédia en incluant les ressources numériques en ligne dans le fonds et en proposant des ressources validées et indexées.

Ainsi, le catalogue en ligne du fonds documentaire du CDI permet une consultation supérieure à 30% de la moyenne (selon le responsable de BCDI sur Paris). Proposer ce service paraît donc indispensable pour plusieurs raisons :

- Tout d'abord il génère de nouvelles habitudes de travail pour les utilisateurs, notamment les élèves. Ces derniers peuvent alors consulter le catalogue en ligne de chez eux et y effectuer leurs recherches. Il peut également permettre de gérer une partie des prêts en ligne (prolongation de prêt, réservation d'un ouvrage...). C'est un gain de temps.
- Il permet de développer le travail en réseau. En effet, les professeurs et particulièrement les professeurs documentalistes peuvent ainsi connaître le fonds documentaire d'un CDI voisin et procéder à des prêts d'ouvrages...
- Il montre, enfin, le dynamisme du CDI et donc de l'établissement.

4.1.1.2 Un répertoire de sites

Le répertoire de sites est une rubrique indispensable pour un site Web. En effet, lorsqu'ils effectuent une recherche sur Internet, les élèves ont pour la plupart un seul réflexe : aller sur Google. Proposer un ensemble de sites Internet sélectionnés et classés par terme leur permet de gagner du temps et de garantir la fiabilité des sources.

Cependant, une bonne communication est nécessaire auprès de l'ensemble des utilisateurs afin de leur faire connaître l'existence de ce répertoire. Pour ces derniers, passer par cette rubrique pour effectuer une recherche documentaire en ligne doit devenir un réflexe.

4.1.1.3 D'autres services proposés

Outre des rubriques d'ordre pédagogiques, des services tels que le calendrier en ligne, un club loisirs ou des informations sur l'orientation peuvent se révéler très intéressants. Ils montrent une grande interactivité du site et peuvent attirer de nouveaux utilisateurs. Perçu comme un lieu dynamique où l'on trouve de nombreuses informations, le CDI gagne ainsi en notoriété.

Cependant, ces rubriques interactives demandent une mise à jour très régulière (au moins 1 à 2 fois par semaine). Il faut que l'équipe de documentalistes en place soit prête à s'investir dans la mise à jour du site.

4.1.2 Un outil pédagogique

Le site Web est avant tout créé pour les usagers et particulièrement les élèves et les professeurs. Il permet de mettre en place de nouveaux dispositifs pédagogiques.

4.1.2.1 Validation d'items du B2i

Le site Web du CDI est un moyen de relayer l'information sur le B2i puisqu'il permet de rappeler à quoi sert le B2i. La feuille de position B2i Brevet informatique et Internet – Collège peut être téléchargeable. Des exercices d'entraînement, proposés aux élèves, sur le site sont un moyen de valider ces items.

En étant un relais du B2i, le CDI contribue à son assimilation par les élèves. La cohérence éducative entre ce qu'exige l'Education Nationale et son application dans l'établissement est ainsi mise en avant.

4.1.2.2 Outils collaboratifs

Ils sont la continuité du B2i et peuvent permettre d'en valider certains items. Ainsi, avec la création d'un blog, on peut valider l'item 2.7 « Je mets mes compétences informatiques au service d'une production collective » .et/ou l'item 2.3 : « Lorsque j'utilise ou transmets des documents, je vérifie que j'en ai le droit. »

Ces outils sont également un moyen de motiver les élèves et les professeurs en les rendant acteurs du site. Ils contribuent à sa mise à jour. Cependant, la participation à des outils collaboratifs, si elle n'est pas obligatoire (dans le cadre d'un exercice scolaire par exemple), se limite rapidement à quelques bonnes volontés. Si le professeur documentaliste ne veut pas y consacrer trop de temps, il a tout intérêt à limiter le nombre d'outils collaboratifs sur son site. Ainsi, l'objectif d'un outil me semble raisonnable.

4.1.2.3 Fiches méthodologiques et cours en ligne

Les fiches méthodologiques, les cours (dans la mesure où les professeurs en acceptent le principe) et exercices en ligne, sont autant de moyens à disposition des élèves pour assurer une continuité éducative.

Cependant, les cours des professeurs doivent, à mon sens, n'être disponibles qu'aux utilisateurs de l'établissement via un accès sécurisé. En effet, il faut respecter les droits d'auteurs et éviter que les cours pensés, préparés et rédigés par les professeurs ne soient repris par n'importe quel internaute.

Enfin, il permet une continuité éducative étant en permanence accessible contrairement au CDI qui a des heures d'ouverture et de fermeture.

4.1.3 Un outil de promotion, de rayonnement

Un site Web ou plus généralement un espace Web peut largement contribuer au rayonnement du CDI tant en interne qu'en externe. En interne, il permet d'élargir

l'offre du CDI. Il peut servir à communiquer sur les activités du CDI, les séances de formation et sur les travaux des élèves. C'est un moyen de communication au sein de la communauté éducative élargie, parents inclus.

De l'extérieur, il montre le dynamisme du CDI. Si le catalogue est en ligne, cela permet de développer le réseau d'échange entre CDI

La mise en place d'un site web représente sans doute un atout pour le CDI. En est-il de même pour le Professeur Documentaliste qui anime et coordonne les activités d'une telle structure ?

4.2 Conséquences possibles pour les usagers et les Professeur Documentaliste.

4.2.1 Une entrave à la mission du Professeur Documentaliste ?

Le Professeur Documentaliste a pour mission d'accompagner les élèves ainsi que le corps professoral dans leur quête d'information. Avec la création d'un site Web, le professeur documentaliste ne risque-t-il pas de voir son rôle amoindri ? La question mérite d'être posée. Si l'on se réfère aux témoignages recueillis auprès de différents professeurs documentalistes (*voir annexe 4 : Recueil de témoignages : exemples d'ENT, sites Web ou espaces Web réussis*) notamment au collège de Saint-Augustin à Saint-Germain en Laye on voit bien que ce n'est pas le cas. En effet, le site Web du CDI sert même d'outil de promotion que le directeur de l'établissement pourra mettre en avant auprès des parents ou des futurs parents d'élèves.

4.2.1.1 L'adhésion des différents acteurs concernés, un enjeu majeur pour l'avenir du CDI.

Des usagers conquis ?

On peut imaginer qu'un site Web qui ne répondrait pas aux attentes des utilisateurs risquerait de détourner, purement et simplement, les élèves et les professeurs du CDI. On se dit que l'inverse pourrait être vrai...

Direction de l'établissement et corps professoral :

Leur adhésion au projet est nécessaire. La politique documentaire telle qu'elle avait été imaginée par Jean-Louis Durpaire en 2004 a encore bien du mal à voir le jour dans de nombreux établissements, qu'ils soient publics ou privés. Le professeur documentaliste peut toujours être force de proposition mais il n'est pas toujours facile de se faire entendre par le chef d'établissement (si certains ont compris depuis longtemps la valeur ajoutée d'un CDI, ce n'est pas le cas de tous). Par ailleurs, il peut s'avérer difficile de monter un projet tel qu'un site Web avec une communauté éducative et notamment les professeurs disciplinaires réfractaires. Le professeur documentaliste doit faire preuve d'un grand talent de persuasion pour monter son projet.

Les dérives d'un CDI virtuel ?

Doter le CDI d'un site propre c'est également s'acheminer vers un CDI virtuel. Ce n'est pas sans conséquences puisque le contact entre le professeur documentaliste, les élèves et le corps professoral reste très important. Si un professeur de mathématiques ou de lettres utilisait un site Web pour y proposer, en ligne, les cours et les exercices, son rôle et sa mission ne serait-il pas modifié en profondeur ?

Le Professeur documentaliste, de son côté, ne risque-t-il pas de fragiliser ce lien essentiel avec les élèves ?

L'éclairage apporté par le témoignage du professeur documentaliste du Lycée Jean-Baptiste Corot à Savigny-sur-Orge (*voir annexe 4 : Recueil de témoignages : exemples d'ENT, sites Web ou espaces Web réussis*) ainsi que les résultats de l'enquête administrée aux Francs-Bourgeois (*voir annexe 5 : Analyse de l'enquête pour la création d'un espace Web pour le CDI des Francs-Bourgeois*) montrent, cependant, qu'il existe une complémentarité entre CDI virtuel et réel. Ainsi, les usagers du lycée Jean-Baptiste Corot peuvent être informés via Internet d'une exposition proposée au CDI et décider de s'y rendre.

4.2.1.2 Une évolution vers plus de technicité : Professeur Documentaliste ou Webmaster ?

La création du site Web constitue sans doute une première étape passionnante pour le professeur documentaliste. C'est l'occasion, pour ce dernier, de remettre à plat la stratégie du CDI et de réfléchir à son développement.

Cependant, les mises à jour et la maintenance sont ensuite nécessaires pour que le site soit réellement une aide aux utilisateurs. Créer et mettre à jour un site Web impose une bonne connaissance du Web et une constante remise à jours de ses connaissances. En effet, la technique évolue sans cesse sur le Web et le professeur documentaliste s'il veut proposer un site à la pointe du progrès doit effectuer une veille technologique régulière. Il doit par exemple se tenir au courant des derniers outils du Web 2.0 ou de l'évolution du Web sémantique.

Si le budget accordé au CDI et à son fonctionnement ne comprend pas l'intervention régulière d'un webmaster, ces tâches risquent donc de revenir au Professeur Documentaliste. Cependant, il ne faut pas surestimer l'importance des connaissances techniques requises. L'usage des CMS, l'intégration des modules Web dans les SIGB et l'appui d'un service informatique peuvent permettre de faire de très bons sites, riches en contenus, sans être forcément un expert des langages de format et de programmation.

Ainsi, pour peu qu'il soit formé à la maîtrise de ce nouvel outil, le professeur documentaliste a tout à y gagner. Il va élargir ses compétences et gagner en efficacité pour répondre mieux et plus rapidement aux demandes des utilisateurs.

4.2.2 Le site Web : un atout pour les usagers et pour professeur documentaliste

4.2.2.1 Des usagers plus satisfaits

Un site Web peut incontestablement améliorer la satisfaction des usagers en répondant mieux à leurs besoins. Ainsi, si l'on reprend certains résultats de l'enquête menée aux Francs-Bourgeois (*voir annexe 5 : Analyse de l'enquête pour la création d'un espace Web pour le CDI des Francs-Bourgeois*), on constate que 80%

des personnes interrogées seraient intéressées par une présentation des actualités du CDI, plus de 70% par une sitographie et par le téléchargement de documents etc...

Ainsi, le site Web semble répondre à un réel besoin des usagers de plus en plus habitués à naviguer sur le net. Afin de remplir aux mieux ses missions, le professeur documentaliste doit nécessairement prendre en compte cette évolution. Pour cela, il aidé dans sa démarche.

4.2.2.2 Le professeur documentaliste est aidé dans sa démarche

Formation et auto-formation

S'il existe des systèmes comme Google site permettant d'accéder au service sans pour autant maîtriser les langages du Web (HTML, XHTML...), il est recommandé de les connaître. Ce n'est malheureusement pas encore très répandu au grand regret de certains professeurs documentalistes tels que celui du collège Saint-Augustin à Saint-Germain-en-Laye.

Or, au niveau national la DAFOR (La Délégation Académique à la FORMation des personnels de l'éducation nationale), rattachée à la direction des ressources humaines, a pour mission de piloter la formation continue du personnel de l'académie de Paris des établissements des premier et second degrés. (Loi 2007-148 du 2/2/2007 de modernisation de la fonction publique, décret 2007-1470 du 15/10/2007, relatif à la réforme de la formation professionnelle).

Par ailleurs, la mise en place des dispositifs GIPTIC (Groupes d'Intégration Pédagogique des Technologies de l'Information et de la Communication) apportent une aide technique et matérielle dans chaque discipline.

Enfin, il existe sur le net de nombreux sites d'auto formation comme le forum « www.commentcamarche.net » qui apporte de nombreuses réponses lorsque l'on rencontre des difficultés.

Ces dispositifs de formations et d'autoformations sont naturellement bénéfiques au professeur documentaliste car ils augmentent son savoir. Il n'est pas, non plus, « livré à lui-même » dans l'apprentissage de ces outils.

4.2.2.3 Une fonction devenue indispensable

Avec la création d'un site Web, le professeur documentaliste gagne tout simplement en compétence et en rapidité. Il est plus que jamais indispensable et voit son rôle renforcé au sein de l'établissement scolaire.

Un rôle de médiation

Si le CDI est une source d'information importante, le professeur documentaliste en est le médiateur. Son rôle est donc essentiel et la création d'un site Web peut devenir un outil extrêmement efficace et apprécié.

Le professeur documentaliste est directement concerné par le nouveau contexte informationnel en tant que médiateur entre les ressources et les usagers mais également en tant que producteur d'information. La création d'un site Internet du CDI est un moyen pour le professeur documentaliste de remplir pleinement cet objectif. Ainsi, à partir d'un très grand nombre d'informations, le professeur documentaliste doit effectuer un tri, ne conserver à la disposition des élèves et professeurs que les plus pertinentes. Cette pré-sélection de l'information est au cœur de sa mission.

Ce travail effectué, il faut alors que cette information puisse être accessible et recueillie par les utilisateurs. Le recours à un site Web sera alors un outil très efficace :

- Auprès des élèves

Puisque la pédagogie reste une priorité dans la mission du professeur documentaliste.

Dans un monde de plus en plus virtuel, il est essentiel de former les élèves, de les aider à trouver puis traiter l'information.

Ainsi, l'espace Web constitue une plateforme idéale pour initier les élèves aux nouvelles technologies de l'information. L'objectif est de les rendre autonomes et capable de se débrouiller seuls pour effectuer une recherche documentaire.

C'est également un moyen pour leur faire accéder à l'information et à la communication de manière contrôlée.

- **Auprès des professeurs**

Car le site Web doit être perçu comme un relais pédagogique.

L'objectif étant d'accompagner les professeurs dans leurs missions pédagogiques et de les aider à gagner du temps dans la préparation de leur cours.

Conclusion

Aborder le thème des TICE dans l'Education Nationale fut l'occasion de rappeler que l'engouement des jeunes pour l'Internet représente une révolution majeure. Ce sujet est essentiel puisque l'information véhiculée par ces réseaux est susceptible de les influencer et de guider le regard qu'ils portent sur la société.

L'Ecole, qui est un lieu d'apprentissage, doit permettre aux élèves d'accéder à la connaissance. Cependant, la mission de la communauté éducative est bien plus large puisqu'il s'agit, également, d'accompagner le jeune dans son développement, de le rendre autonome et responsable. L'Education Nationale est donc concernée en profondeur par cette révolution en marche des moyens de communication.

Comme nous l'écrivions au début de ce mémoire le CDI est un lieu privilégié, au cœur de l'Ecole, pour acquérir non seulement de l'information mais également les moyens d'y accéder. Les outils TICE doivent naturellement y trouver leur place et répondre aux besoins des élèves ou du corps enseignant. La création d'un site Web est un très bon exemple de cette évolution qui vient, avant tout, améliorer l'offre de services faite aux usagers mais également modifier en profondeur la mission du professeur documentaliste et le rôle du CDI.

Cependant, les obstacles à la réalisation d'un site Web ne manquent pas. Il faut, tout d'abord, réussir à satisfaire les différents usagers du site en tenant compte de leurs profils variés et de leur aisance sur le Web. En fonction des compétences déjà acquises par le professeur documentaliste il lui faudra plus ou moins de temps et de travail pour maîtriser ce nouvel outil et être capable d'en assurer la mise à jour. Il devra, également, obtenir le soutien de la direction de l'établissement et fédérer l'ensemble de la communauté éducative autour du projet. Il risque donc d'être contraint dans sa démarche, obligé d'en reprendre le contenu et/ou et d'en limiter la portée. Enfin, une bonne communication auprès de ses utilisateurs (élèves, professeurs, communauté éducative élargie) est nécessaire.

C'est à ce prix que la mise en place d'un site Web peut aider le professeur documentaliste dans ses missions. Il représente, indéniablement, un atout pour le CDI qui devient virtuel et disponible 24h sur 24 hors des murs de l'établissement,

favorisant l'exploitation des ressources du CDI par ses usagers. Lieu d'échanges et de rencontres, le CDI est également un incubateur des projets TICE au sein de l'établissement scolaire.

Bibliographie

Les ressources sont classées par thème puis au sein de chaque rubrique par ordre alphabétique du nom des auteurs.

La bibliographie est arrêtée au 6 novembre 2010

Présentation de l'Education Nationale

[1] MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE (MEN). Education.gouv.fr [en ligne]. Paris, 2010, Ministère de l'Education Nationale [consulté le 2 juillet 2010]

<http://www.education.gouv.fr>

Site présentant le Ministère de l'Education Nation, son organisation, ses missions.

[2] MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE (MEN)- DIRECTION GENERALE DE L'ENSEIGNEMENT SCOLAIRE. Les sept piliers de compétences et de connaissance [en ligne]. Paris, Eduscol, 2007, mis à jour le 29 août 2009 [consulté le 19 avril 2010]

<http://eduscol.education.fr/cid45625/presentation.html>

Précise le contenu des 7 piliers de compétences à obtenir à la fin de la scolarité obligatoire.

Textes de référence, réglementation

[3] ASSOULINE DAVID. Rapport d'information fait au nom de la commission des affaires culturelles du Sénat sur l'impact des nouveaux médias sur la jeunesse [en ligne]. Sénat, 22 octobre 2008 [consulté le 10 janvier 2010].

<http://www.senat.fr/noticerap/2008/r08-046-notice.html>

Etayé par les études sociologiques et psychologiques, ce rapport montre les atouts et les limites des nouveaux médias pour la jeunesse. Il s'interroge sur les moyens dont on dispose pour maîtriser les nouveaux médias et en protéger la jeunesse.

[4] BULLETIN OFFICIEL DE L'EDUCATION NATIONALE (BOEN). BREVET INFORMATIQUE et Internet [en ligne]. Paris, Ministère de l'Education Nationale, 2000 [consulté le 3 mai 2010]. BO n °42

<http://www.education.gouv.fr/bo/2000/42/encart.htm>

Présentation du B2i et de ses objectifs.

[5] BULLETIN OFFICIEL DE L'EDUCATION NATIONALE (BOEN). Loi d'orientation et de programme pour l'avenir de l'Ecole : L. n°2005-380 du 23 04 2005 [en ligne]. Paris, Ministère de l'Education Nationale, 5 mai 2005 [consulté le 20 avril 2010]. BO n °18

<http://www.education.gouv.fr/bo/2005/18/MENX0400282L.htm#loi>

Loi rappelant les principes généraux de l'Education et proposant de nouvelles méthodes d'acquisition de connaissances et d'évaluation.

[6] DURPAIRE JEAN-LOUIS. Les politiques documentaires des établissements scolaires. Rapport de l'inspection générale Etablissements et Vie scolaire (2004-037) [en ligne]. Paris, Ministère de l'Education Nationale, 2004 [consulté le 10 septembre 2010]

ftp://trf.education.gouv.fr/pub/edutel/syst/igen/rapports/politiques_documentaires.pdf

Présente les objectifs et les intérêts d'un politique documentaire pour les établissements scolaires. L'auteur souhaite généraliser le concept.

[7] MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE (MEN). Circulaire n° 86-123 du 13 mars 1986 Missions des personnels exerçant dans les centres de documentation et d'information [en ligne]. Paris, Ministère de l'Education Nationale, 27 mars 1986 [consulté le 10 juillet 2010]. BO n°12

<http://www.savoirscdi.cndp.fr/index.php?id=209>

Présentation des 4 missions principales du professeur documentaliste. Cette circulaire est toujours d'actualité.

[8] MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE (MEN). Décret n° 91-90 du 24 janvier 1991 créant un fonds de rénovation des lycées [en ligne]. Paris, JORF, 24 janvier 1991, n°21, p 1251 [consulté le 10 septembre 2010]. NOR: INTB9100013D

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000000718251&fastPos=1&fastReqId=663055515&categorieLien=id&oldAction=rechTexte>

Stipule dans son article 18 que les écoles, les collèges et les lycées d'enseignement général et technologique et les lycées professionnels élaborent un projet d'établissement.

[9] MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE (MEN). Loi n°89-486 du 10 juillet 1989 d'orientation sur l'éducation [en ligne]. Paris, JORF, 14 juillet 1989, p 8860 1 [consulté le 10 septembre 2010]. NOR : MENX8900049L

http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do;jsessionid=12892CCFF22552E6239F85D0D17CFD63.tpdjo10v_3?cidTexte=LEGITEXT000006069117&dateTexte=20050423

Elle fait de l'éducation la première priorité nationale. Elle a modifié et complété la législation sur le système éducatif, en réorganisant les rythmes scolaires ainsi que les cycles d'apprentissage

Les Technologies de l'Information et de la Communication pour l'Enseignement (TICE)

[10] BLANQUET MARIE-FRANCE. Professeur documentaliste, un métier en évolution. Les Dossiers de l'ingénierie éducative [en ligne], CNDP. Décembre 2004 n°49 [consulté le 22 mars 2010]. p. 2-5

<http://www.cndp.fr/DOSSIERSIE/49/som49.asp?menu=sdl>

Présentation du métier de professeur documentaliste et de ses évolutions

[11] MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE (MEN). Travaux d'action Académiques Mutualisés [en ligne]. Paris, Ministère de l'Education Nationale, 17 novembre 2008 [consulté le 10 mars 2010]

http://www.educnet.education.fr/phy/im_phy/CDC_08_09/view?searchterm=TRAAM

Présentation des TRAAM (Travaux d'action Académiques Mutualisés).

[12] MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE (MEN) - DIRECTION GENERALE DE L'ENSEIGNEMENT SCOLAIRE. Educnet [en ligne]. Paris, Ministère de l'Education Nationale, 4 mai 2005 [consulté le 20 juillet 2010]

<http://www.educnet.education.fr>

Propose aux professeurs des ressources pédagogiques numériques pour enseigner avec les technologies de l'information et de la communication.

[13] MISSION PARLEMENTAIRE DE JEAN-MICHEL FOURGOUS SUR LA MODERNISATION DE L'ECOLE PAR LE NUMERIQUE. Réussir l'école numérique [en ligne]. FOURGOUS Jean-Michel, rap. Paris, Ministère de l'Education Nationale, février 2010 [consulté le 19 avril 2010]. 328 p.

http://www.reussirlecolenumerique.fr/pdf/Rapport_mission_fourgous.pdf

Etat des lieux de l'utilisation des TICE, propose ensuite une analyse comparative de l'équipement des établissements scolaires en France et à l'étranger.

[14] SALITOT ANNE. Espace CDI virtuel : pertinence et démarche. Inter CDI n°207. 2007 mai /juin. p. 66-69

Décrit une méthode pour mettre en place un CDI virtuel.

[15] SERRES MICHEL. Les nouvelles technologies : révolution culturelle et cognitive, 10-11 décembre 2007, Lille [en ligne]. Institut national de recherche en informatique et en automatique, 2007 [consulté le 2 juillet 2010].

Réflexion sur les nouvelles technologies et les évolutions qu'elles impliquent sur le comportement humain.

Ressources TICE

[16] FRANCOIS REGINE. Portail de ressources CDI du lycée Henri IV [en ligne]. Netvibes, 2010 [consulté le 10 septembre 2010]

<http://www.netvibes.com/cdi4#Accueil>

Liens hypertextes vers des sites et pages Web sélectionnés par le professeur documentaliste. Ils sont classés par thème en lien avec les programmes du lycée.

[17] MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE (MEN). Lancement de l'espace numérique des savoirs [en ligne]. Paris, Ministère de l'Education Nationale [consulté le 5 mai 2010]

<http://www.education.gouv.fr/cid327/lancement-de-l-espace-numerique-des-savoirs.html>

Présentation de l'espace numérique en ligne de l'Education Nationale.

Salons, colloques, conférences sur les TICE

[18] Intertice 2010

Organisé par le CRDP de l'académie de Versailles, ce salon d'envergure nationale présente un ensemble d'initiatives et d'innovation TICE. Des ateliers et des conférences sont également proposés.

Rapports, enquêtes et études

[19] COMMISSION EUROPÉENNE. Benchmarking Access and Use of ICT in European Schools 2006 [en ligne]. Commission européenne, 2006 [consulté le 25 avril 2010]

<http://www.inrp.fr/vst/Rapports/DetailEtude.php?&id=415>

Etude comparative sur l'accès aux TIC et sur leur utilisation dans les écoles européennes en 2006

[20] EDUCNET. Enquête ETIC 2009 [en ligne]. MNRS, Paris, 2009 [Consulté le 25 janvier 2010]

<http://www.educnet.education.fr/plan/etic/resultats-de-lenquete-nationale-etic-2008>

Résultats de l'enquête annuelle sur les Technologies de l'Information et de la Communication pour l'Enseignement menée auprès des établissements publics des premier et second degrés au cours du deuxième trimestre 2008.

[21] HEUTTE JEAN. Influence de l'habitué à l'usage de l'outil informatique sur l'apprentissage et les résultats scolaires d'élèves du cycle 3 de l'école primaire [en ligne]. Spirale, 2008, p31-47 [consulté le 20 mai 2010]

<http://spirale-edu-revue.fr/spip.php?article845>

Présentation de l'expérimentation concernant 131 enfants de CM2 dont l'objectif est de démontrer que « plus les élèves sont habitués à l'usage de l'outil informatique, plus ils sont capables d'apprendre avec des documents numériques ».

[22] MANN et COLL. Résultats du programme Basic Skills/Computer Education (BS/CE) [en ligne]. Canada, 1999 [consulté le 10 janvier 2010]

Ce programme a pour objectif d'observer les incidences de l'utilisation de l'ordinateur sur la capacité de lecture des jeunes de 15 ans.

[23] MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE, DELEGATION AUX USAGES DE L'INTERNET (DUI), UNAF, AFOM, APPLE, ALPA, GOOGLE, HP, SACEM-EMCA. Enquête Un Clic, Déclic : le Tour de France des collèges (2007-2008) [en ligne]. Calysto, Paris, 2008 [consulté le 6 janvier 2010]

http://www.itrpress.com/cp/2008/2008-06-23_11636.pdf

Présente les résultats de l'enquête sur l'usage des TICE dans les collèges pour l'année scolaire 2007-2008.

[24] ORGANISATION DE COOPERATION ET DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE (OCDE). Étude PISA. Program for International Student Assessment [en ligne]. 2007, OCDE [consulté le 12 janvier 2010]

<http://www.oecd.org/dataoecd/27/41/35992777.pdf>

Etude réalisé auprès des élèves des pays de l'OCDE pour comparer leur niveau. Elle comprend 6 paliers de compétences. Les niveaux 5 et 6 correspondant à ceux attendus en fin de collège.

[25] ORGANISATION DE COOPERATION ET DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE (OCDE). Regard sur l'éducation [en ligne]. OCDE, 2005 [consulté le 10 avril 2010].

http://www.oecd.org/document/34/0,3343,en_2649_39263238_35289570_1_1_1_1_00.html

Enquête de l'OCDE sur la modernisation de l'éducation dans les pays de l'OCDE.

[26] SOFRES. Étude TNS Sofres : Landes interactives [en ligne]. Paris, SOFRES, 2001, mis à jour en 2009 [consulté le 5 avril 2010]

http://www.landesinteractives.net/pagesEditos.asp?IDPAGE=228&sX_Menu_selecte_dID=left_23E7CEF0

Présente depuis 2001 les études, sondages, rapports d'évaluation, mémoires, thèses auprès des enseignants ou/et des collégiens concernés par l'opération « un collégien, un ordinateur portable » dans le département des Landes.

TIC à l'international

[27] EDUCNET. La politique des TICE au Royaume-Uni [en ligne]. MEN, Paris, 2009 [Consulté le 20 décembre 2009]

<http://www.educnet.education.fr/international/veille/bett-2009/la-politique-des-tice-au-royaume-uni>

Présentation de la politique TICE au Royaume-Uni et de ses bénéfices.

[28] ROBERT PAUL. La Finlande : un modèle éducatif pour la France ? Les secrets de la réussite. Editions ESF, Paris, mars 2008. 160 p. ISBN: 978-2-7101-1934-0

Ouvrage présentant l'évolution du système éducatif finlandais depuis les années 60. Il montre comment il est passé d'un système élitiste à un système souple s'adaptant aux différents profils des élèves.

Liste des sigles

ADBS : Association des Professionnels de l'information et de la Documentation

B2i : Brevet Informatique et Internet

C2i : Certificat Informatique et Internet

CDI : Centre de Documentation et d'Information

CDDP : Centre de Documentation Départemental

CNDP : Centre National de Documentation Pédagogique

CRDP : Centres Régional de Documentation.

CNS : Canal Numérique des Savoirs

DUI : Délégation aux Usages de l'Internet

ECJS : Education civique juridique et sociale

ENT : Espace Numérique de Travail

GIPTIC : Groupes d'Intégration Pédagogique des Technologies de l'Information et de la Communication

IGEN : Inspection Générale de l'Education Nationale

IGAENR : Inspection Générale de l'Administration de l'Education Nationale et de la Recherche

INRP : Institut National de Recherche Pédagogique

KNE : Kiosque Numérique pour l'Education

LEGT : Lycées d'Enseignement Général et Technologique

LOLF : Loi Organique sur les lois des Finances

MEN : Ministère de l'Education Nationale

MENESR : Ministre de l'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche

SDTICE : Sous Direction des Technologies Educatives et des Technologies de l'Information et de la Communication

TNI : Tableaux numériques Interactifs

Annexes

Annexe 1 : Organigramme de l'ensemble scolaire des Francs-Bourgeois

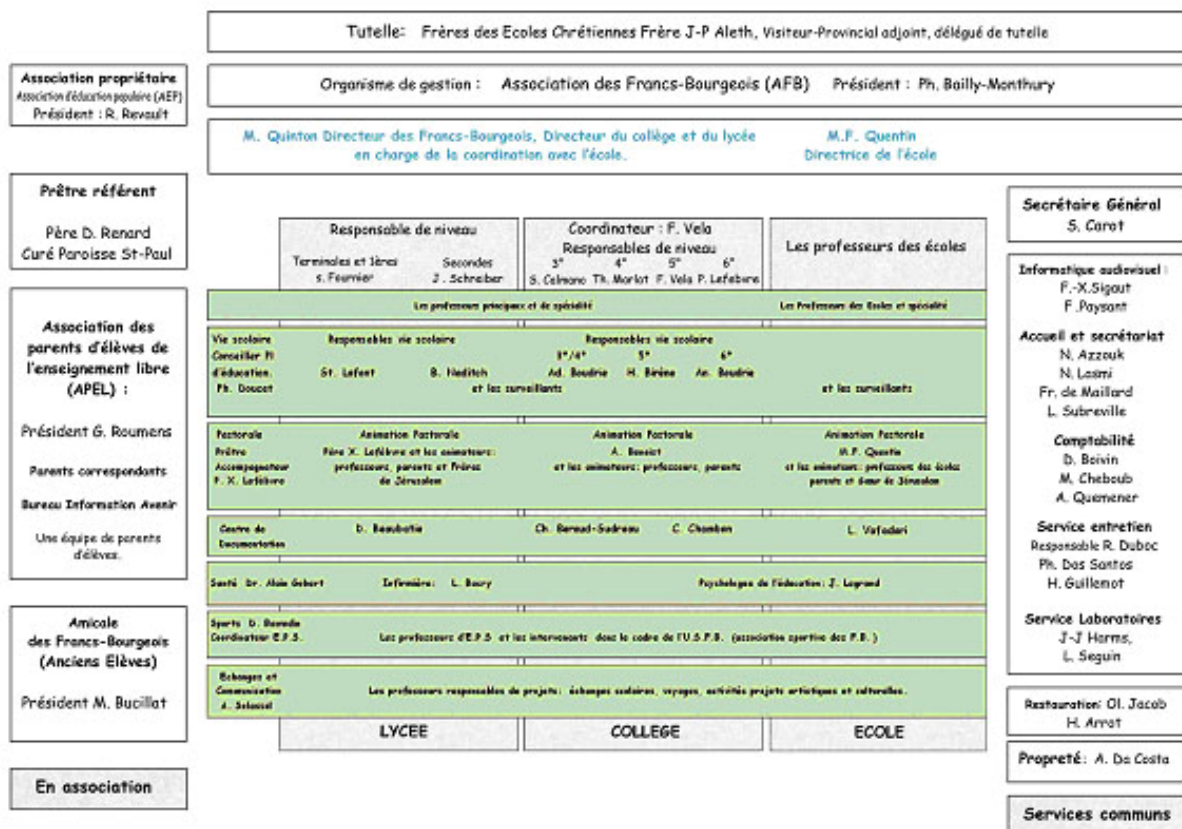


Tableau 4 : Organigramme de l'ensemble scolaire des Francs-Bourgeois

Annexe 2 : Projet d'un site Internet pour le CDI

1. Objectifs

- Inciter les élèves à la lecture et à la recherche documentaire
- Proposer, en ligne, BCDI ainsi que le suivi des séquences pédagogiques
- Gagner en efficacité
- Améliorer la visibilité et l'attractivité du CDI

2. Cibles

Les élèves du collège et du lycée

L'équipe pédagogique et le personnel administratif

Le grand public, plus particulièrement ceux des collèges et lycées de France

3. Possibilités techniques

3 Possibilités s'offrent à nous :

- Pages du CDI hébergées sur le site de l'établissement
- Site indépendant avec dépôt d'un nom de domaine, hébergement et outil permettant la gestion de contenu
- Pages personnalisées sur un portail (Netvibes par exemple) ou sur un hébergeur de blog (Over-blog par exemple)

Interface	Avantages	Inconvénients	Coût	Mode d'administration	Maintenance
Pages Web sur www.francs-bourgeois.fr	<ul style="list-style-type: none"> - cohérence parfaite avec le site de l'établissement - pages faciles à trouver sur le net avec la création d'un sous nom de domaine pour le CDI 	<ul style="list-style-type: none"> - Possibilités de création plus réduites - Site moins interactif 	Voir responsable informatique	<ul style="list-style-type: none"> - les pages CDI doivent pouvoir être gérées par l'équipe de documentalistes. 	1 fois par semaine
Site indépendant avec accès direct à partir de la page d'accueil du site des Francs-Bourgeois	<ul style="list-style-type: none"> - Simplification de la gestion - + d'efficacité - Bon référencement 	<ul style="list-style-type: none"> - moins de cohérence avec le site Web de l'école 	<p>12 € HT/an pour le dépôt d'1 nom de domaine (cdifrancsbourgeois.fr) sur www.gandi.net.</p> <p>59.88€HT /an pour l'hébergement sur www.ovh.com</p> <p>Soit par an : 71.88 € HT</p>	<ul style="list-style-type: none"> - par les documentalistes via un éditeur HTML 	1 fois par semaine
Pages personnalisées sur un portail ou un blog	<ul style="list-style-type: none"> - Facile à créer - Offre plus d'interactivité 	<ul style="list-style-type: none"> - absence de cohérence - charte graphique imposée - manque de clarté - maintenance quotidienne (rapidement obsolète) 	gratuit		quotidienne

		<ul style="list-style-type: none"> - dépendance du site hébergeur - difficultés pour trouver le site via moteurs de recherche type Google 			
--	--	---	--	--	--

Tableau 5 : Propositions d'interfaces pour le site Web du CDI des Francs-Bourgeois

4. Ebauche du contenu

Rubriques souhaitées :

Présentation générale du CDI

Règlement/ fonctionnement

Actualités du CDI (nouvelles acquisitions)

Revue de presse en ligne

Agenda du CDI (expositions, animations pédagogiques)

Séquences pédagogiques en ligne (consignes, supports, fiches méthodologiques spécifiques)

BCDI en ligne (fonds documentaire)

Fiches outils (comment faire une bibliographie...)

Répertoire de sites références

Annexe 3 : Grille d'analyse de sites Web (CDI d'autres établissements) et bilan

Nom de l'établissement scolaire du CDI proposé	Adresse du site	Type de site/Hébergement	Présentation succincte	Navigation/ergonomie	Observations / remarques
CDI du lycée Charlemagne	http://www.lycee-charlemagne.fr/lycee/cdi.php	Quelques pages sur le site de l'établissement	3 pages présentant le CDI, ses abonnements et ses ressources	Navigation aisée sur l'ensemble du site du lycée Charlemagne mais peu de pages pour le CDI	BCDI en ligne fonctionne mal
CDI du lycée Stanislas	www.netvibes.com/cdi/istan	Portail hébergé par Netvibes	Portail divisé en 8 rubriques avec un contenu inégal dont une (« lecture plaisir au CDI) qui ne renvoie pas à des ressources, une autre (« romantisme » est trop précise.	Bonne navigation mais pas de lien vers le site institutionnel de l'établissement.	
CDI du collège Saint- Martin de Tour	http://cdisaintmartin.over-blog.com/	Blog hébergé par Overblog	Billets classés par rubriques le blog présente les activités du CDI (expositions, conseils ouvrages, défis lecture...).	Navigation bien pensée mais pas d'unité avec le site officiel du collège, ni de lien.	Manque les informations sur les séquences pédagogiques. le contenu des billets est parfois trop léger
CDI du lycée Henri IV	http://cdi-lycee-henri4.blogspot.com/ http://www.netvibes.com/cdi4#Accueil	Blog créé pour permettre au CDI de communiquer facilement et le portail Netvibes afin de faire faciliter la recherche documentaire.	18 rubriques sur Netvibes pour classer les ressources par matières/abonnement/loisirs (musées, théâtre, expo)/ information-presse/recherche documentaires + lien vers BCDi en ligne	Bonne navigation Liens vers site institutionnel de l'établissement	On aimerait que le portail + le blog soient rassemblés sur le même site.
Bibliothèques de Paris	http://www.paris.fr/portail/Culture/Portal.t?page_id=145	Sous-site de Paris.fr ; site Internet de la ville de Paris	Présente les différentes bibliothèques de la ville de Paris en les regroupant par rubrique en fonction de leurs spécificités. BBD en ligne.	Navigation claire, menu fixe sur la gauche (liens vers différentes types de bibliothèques).	A retenir : page d'accueil comprenant mise en avant des dernières actualités et agenda des bibliothèques

Nom de l'établissement scolaire du CDI proposé	Adresse du site	Type de site/Hébergement	Présentation succincte	Navigation/ergonomie	Observations / remarques
CDI du lycée Hoche à Versailles	http://www.lyc-hoche.net/spip/spip.php?article6	Sous-site de celui du lycée Hoche (géré via SPIP, logiciel de gestion de contenu dynamique)	Information présentée par rubrique	Titre des rubriques très clair mais il manque un menu de navigation fixe	A retenir : Contenu très clair notamment pour la présentation du CDI
CDI du lycée Jules Fil	http://www.lyceejulesfil.com/cdi/	Sous-site du lycée géré via SPIP	Présentation par rubrique du CDI et de ses activités + propose des services complémentaires au CDI « physique » comme une rubrique culture et loisirs. Cible professeurs et cible élèves clairement identifiés. Focus actualités par rubrique	Présentation claire, très professionnelle. Navigation aisée avec barre de navigation, fil d'Ariane	A retenir : Ergonomie et système de navigation du site + fil d'ariane. Focus actualités par rubrique. A noter : le sous-site du CDI est beaucoup plus professionnel que le site institutionnel du site.

Tableau 6 : Grille d'analyse de sites ou espaces Web

Bilan

Les portails Internet, notamment ceux hébergés par Netvibes, sont confus. Les objectifs n'étant pas clairement exposés, l'utilisateur s'y perd.

Les blogs quant à eux, manquent d'interactivité avec trop peu de billets rédigés et une organisation des rubriques qui n'est pas toujours claire.

Il manque pour la plupart une rubrique « mentions légales ».

A condition qu'elle soit réelle, l'interactivité des sites est un plus indéniable (on trouve souvent, malheureusement, beaucoup de liens morts et de rubriques vides...)

Annexe 4 : Recueil de témoignages : exemples d'ENT, sites Web ou espaces Web réussis

Le projet de « brique documentaire » dans les Espaces Numériques de Travail (ENT) « Lilie » en Ile-de-France : Rencontre avec le Professeur documentaliste certifié de l'Académie de Versailles chargée du projet

Le Professeur documentaliste est également coordinateur du réseau des CDI, CRDP de l'académie de Versailles, coordinateur du Groupe d'Expérimentation Pédagogique documentation et IANTE (Interlocuteur Académique Nouvelles Technologies pour l'Education) m'a fait part d'une expérience menée en Ile-de-France avec le soutien du conseil régional.

Présentation de l'ENT Lilie

En 2008-2009, 6 lycées de la région ont testé l'installation d'un Espace Numérique de Travail dans leur établissement (ENT).

En 2009-2010, cette expérience a été étendue à l'ensemble des lycées des 3 académies d'Ile-de-France (Paris, Créteil, Versailles). « Lilie », propriété de la région d'Ile-de-France et des entreprises Logica (logiciel libre) et Prosodie (hébergeur de la plateforme-technique), est l'Espace Numérique de Travail des lycées d'Ile-de France. Ainsi, de 2009 à 2011, l'ENT Lilie sera déployé en 4 vagues sur l'ensemble des lycées de la région.

Le 1er objectif de cet ENT, développé avec un logiciel libre, est de permettre un accès homogène et sécurisé à un ensemble de services numériques. Un tableau récapitulatif liste l'ensemble des services proposés en fonction de leurs dates de diffusion :

Version	Services	Disponibilité
1.1	Actualités - Cahier de textes - Mon compte - Moteur de recherche - Forums à Messagerie - Message d'accueil de l'établissement - Console d'administration - Annuaire / Pages blanches - Remontée d'incidents - Accès à des services tiers	Novembre 2009
1.2	Espaces de travail - Notification sur la page d'accueil - Réservation de matériel - Page publique d'établissement - Signets - Aide en ligne - Comptes invités - Marqueurs XiTi	Mai 2010

1.3	Absences V1 - Agenda - Visualisation de l'emploi du temps - Chat	Septembre 2010
1.4	Notes et bulletins V1 - Accès au serveur de fichiers de l'établissement	Janvier 2011
1.5	Absences V2 - Notes et bulletins V2 - Carnet d'adresses	Septembre 2011

Tableau 7 : Ensemble des services proposés en fonction des dates de diffusion pour les ENT Lilie

Rôle du professeur documentaliste dans l'ENT

Selon la circulaire de mission du 13 mars 1986, le professeur documentaliste a 4 missions principales¹:

Dans le cadre de l'ENT, le professeur documentaliste est tenu au minimum de mettre en ligne le catalogue du fonds documentaire du CDI (Centre de Documentation et d'Information).

Pour répondre à sa mission d'ouverture, le professeur documentaliste peut animer un CMS (Content Management System est un logiciel fournissant un système de gestion de contenu) au sein de l'ENT. L'avantage du CMS par rapport au site Web permet de gérer plusieurs auteurs. Cela enrichit le contenu du site qui est consultable à distance.

Le professeur documentaliste peut également mettre à disposition des ressources numériques (site TV, INA pour l'histoire, sites de périodiques, Universalis...).

Dans le cadre de ses missions pédagogiques, l'ENT peut permettre au professeur documentaliste d'exploiter plusieurs outils du Web 2.0 souvent en collaboration avec des professeurs disciplinaires. Ainsi, des blogs, des portails Netvibes, des wikis peuvent être créés.

Pour le professeur documentaliste, l'ENT permet de fédérer l'ensemble de ses initiatives en proposant un accès à distance sécurisé. Au 10 mai 2010, il n'y a pas encore de retour sur la mise en place de l'ENT Lilie dans les lycées.

¹ MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE. Circulaire n° 86-123 du 13 mars 1986 Missions des personnels exerçant dans les centres de documentation et d'information [en ligne]. Paris, BO n°12, 27 mars 1986 [consulté le 10 juillet 2010].
<http://www.savoirscdi.cndp.fr/index.php?id=209>

**L'espace Web du CDI du Lycée Jean-Baptiste Corot à Savigny-sur-Orge :
Rencontre avec le Professeure documentaliste certifié de l'Académie de Versailles
au lycée Jean-Baptiste COROT à Savigny-sur-Orge.**

Le lycée Jean-Baptiste Corot de Savigny-sur-Orge est un établissement de grande taille avec 2500 élèves et 250 professeurs. Un ENT a été mis en place depuis novembre 2008. La solution Lillie n'a pas été retenue. Le chef d'établissement l'a trouvée encore trop expérimentale à l'époque. Il a préféré la solution Noodle.

Le chef d'établissement a rapidement vu l'intérêt de proposer un service documentaire de qualité sur l'ENT (<http://www.lycee-corot-savigny.fr/>). Ainsi, deux grandes rubriques documentaires y sont proposées :

- Rubrique 1 : Les actualités du CDI

Cette rubrique comprend 12 sous parties dont « le fonctionnement du CDI », « les expositions du CDI », « les nouveautés du CDI », « les critiques littéraires », « les suggestions d'achats » (sorte de forum de propositions d'achats), « une veille sur l'actualité », « réaliser son TPE », « dossier Histoire de l'art »...

Un club lecture a également été mis en place pour l'année 2009-2010 en partenariat avec une la bibliothèque municipale mais il n'apparaît pas encore sur le site.

- Rubrique 2 : Cours et séquences documentaires

Des séquences documentaires comme les cours des professeurs sont également à la disposition des élèves. Un mot de passe est nécessaire pour accéder à ces séquences.

Par ailleurs, d'autres rubriques moins importantes sont également proposées telles que la « Une du journal le Monde ». Certaines rubriques sont automatiquement proposées par Noodle telles qu'un calendrier en ligne, les évènements à venir et les activités récentes et à venir.

Enfin, le catalogue du fonds documentaire est proposé sur la page d'accueil de l'ENT. Il est classé dans l'espace « services Web ». Ce catalogue en ligne proposé via le logiciel BCDI Web devrait évoluer vers le portail en ligne E-Sidoc nouveau service Web du CRDP de Poitiers plus complet. Il sera disponible courant 2011.

Conclusion de l'entretien :

L'ENT du lycée Corot de Savigny-sur-Orge fonctionne depuis fin novembre 2008. La page du CDI a été créée au cours de l'année 2009. Deux rubriques sont reliées à l'activité du centre de documentation. La première est libre d'accès, la seconde est réservée aux élèves et

professeurs de l'établissement. Elle permet au professeur-documentaliste de proposer le contenu de ses séances pédagogiques en ligne ainsi que des exercices pour les élèves. Ainsi, l'utilisation de l'ENT est souple et offre de nombreuses possibilités à condition de consacrer du temps pour l'alimenter et de savoir adapter ses séquences pédagogique au numérique. C'est un « formidable outil pédagogique », selon le professeur documentaliste.

Le site Web du collège Saint-Augustin à Saint-Germain en Laye : interview du Professeur documentaliste du collège Saint Augustin de Saint-Germain-en-Laye, le 2 Juillet 2010

Le collège Saint-Augustin, privé sous contrat, est un petit collège de 300 élèves et compte environ 80 professeurs. Il accueille de nombreux élèves de niveau très moyens voire en grande difficulté.

Une seule professeure documentaliste qui n'est pas à temps complet assure l'ensemble des prestations du CDI (accueil, séquences pédagogiques, veille informationnelle...)

Pourquoi un site Web pour le CDI ?

Lors de la création du site institutionnel du collège, le professeur documentaliste s'est rapidement rendu-compte que l'espace consacré aux activités du CDI était trop limité. Il ne lui permettait pas de présenter l'ensemble des actions qu'il le souhaitait. A la rentrée 2010, il décide, avec l'accord du chef d'établissement, de créer le site du CDI accessible via le site institutionnel du collège. Comme, il n'a pas été formé aux langages Web et qu'elle ne dispose d'aucun budget, il choisit la solution Google site (<http://sites.google.com/site/cdistau/home>).

Les objectifs du professeur documentaliste sont triples :

- Améliorer la visibilité du CDI au sein de l'établissement
- Favoriser l'interactivité avec les élèves
- Montrer le dynamisme du CDI et par conséquent celui de son collège.

Le site du CDI est avant tout destiné aux élèves du collège. Les parents sont également considérés comme une cible importante. En effet, le fonctionnement d'un collège privé sous contrat est pour partie financé par les parents d'élèves. Il faut donc les séduire. Le site du CDI peut y contribuer.

Les professeurs font pas partie des cibles. A plusieurs reprises, le professeur documentaliste s'est rendu compte qu'ils ne lisaient pas les informations qu'elle leur mettait à disposition. Un tableau d'affichage proposant une veille informationnelle était très peu lu. Aussi, la stratégie

du professeur documentaliste est avant tout d'attirer les élèves, prescripteurs du site beaucoup plus que les professeurs.

Le site comprend 13 grandes rubriques, la plupart sont destinées aux élèves :

- La présentation du CDI (fonctionnement, à quoi cela sert...)
- Les ressources du CDI : les dernières acquisitions, des liens vers des images libres de droit y sont notamment proposées.
- Les textes officiels récents
- La recherche documentaire avec une explication du fonctionnement de BCDI 3, ...
- L'orientation avec un ensemble de ressources mises à disposition des élèves.
- La boîte à outils : comprend des fiches méthodologiques téléchargeables.
- L'ASSR (Attestation Scolaire de Sécurité Routière) : c'est un lien vers un portail Netvibes
- Le B2i (brevet informatique et Internet)
- Le brevet : c'est un lien vers un portail de ressources Netvibes
- Les actions : il s'agit d'une présentation des séquences pédagogiques
- Le journal trimestriel du collège téléchargeable
- Le plan du site

Remarque : le professeur documentaliste a choisi de ne pas mettre en ligne les travaux des élèves pour ne pas faire doublon avec le site institutionnel du collège.

Le site a été lancé en novembre 2009. Une semaine a été nécessaire pour le mettre en ligne. Le contenu avait été élaboré l'année précédente.

Le professeur documentaliste compte environ 1 heure par semaine de maintenance. Elle consacre le plus de temps à la mise à jour de la page d'accueil.

Par ailleurs, le professeur documentaliste passe beaucoup de temps à mettre à jour le site institutionnel du collège.

La promotion du site est la partie la plus délicate. Elle est effectuée directement auprès des élèves, notamment auprès des 6èmes lors de la présentation du CDI. Le bouche à oreilles paraît efficace.

Par ailleurs, une campagne d'affichage à des périodes stratégiques de l'année semble judicieuse (il est nécessaire de rappeler l'existence du portail ASSR, ou de celui du Brevet après les vacances de Pâques).

Forces et faiblesses du site

Forces :

- Chef d'établissement promeut le site
- Les élèves le consultent régulièrement, particulièrement les 6èmes et 5èmes
- La mise-à-jour est hebdomadaire.

Faiblesses :

- Absence de catalogue en ligne. Selon le professeur documentaliste, il ne serait pas ou mal utilisé. BCDI Web ne lui semble pas approprié pour des élèves de collège en difficulté scolaire.
- Absence de statistiques permettant de réajuster le contenu du site en fonction des pages les plus visitées. Néanmoins, la page d'accueil reçoit le plus grand nombre de visites.
- L'interactivité se limite à la mise à jour des sites. Un projet de blog a échoué devant la réticence des parents.

Conclusion de l'entretien

Après 8 mois de mise en ligne, le professeur documentaliste dresse un bilan plutôt positif du lancement du site. Les élèves semblent réellement l'utiliser quelque soit leur niveau. C'est un bon outil de promotion de l'école auprès des parents. Mais il regrette que les professeurs ne jouent pas le jeu et ne l'utilisent pas plus dans leur cadre de leur enseignement. Il prévoit néanmoins des évolutions. A court terme, il s'agirait de créer un lien direct sur le site du collège à partir du bouton CDI.

A moyen terme, il faudrait réaliser une enquête de satisfaction et mettre en place un système de statistique de fréquentation du site du CDI.

Annexe 5 : Analyse de l'enquête pour la création d'un espace Web pour le CDI des Francs-Bourgeois

(4 mai 2010)

0. Remerciements

Je tiens à remercier les professeurs, les membres du personnel administratif et les élèves qui ont bien voulu répondre à ce questionnaire. Je remercie également Messieurs Bernard Bocquet et Jackie Fontaine d'avoir distribué, puis administré les questionnaires auprès de certaines de leurs classes.

Enfin, je remercie vivement l'équipe des documentalistes de m'avoir aidée à le construire.

Recueillir l'avis des futurs usagers du site constitue une étape indispensable dans la réalisation du site Web du CDI.

1. Présentation de l'enquête

1.1 Objectif

Recueillir l'avis des futurs usagers du site Web du CDI à savoir les élèves, les professeurs et le personnel administratif.

1.2 Echantillons

L'enquête a été réalisée auprès d'échantillons représentatifs de la communauté éducative et des élèves du collège et du lycée.

Ainsi, 18 professeurs (7 en sciences, 4 en lettres, 1 en économie, 2 en histoire-géographie, 2 en langues, 2 en art et techniques), 3 administratifs, 67 collégiens et 29 lycéens ont répondu à ce questionnaire.

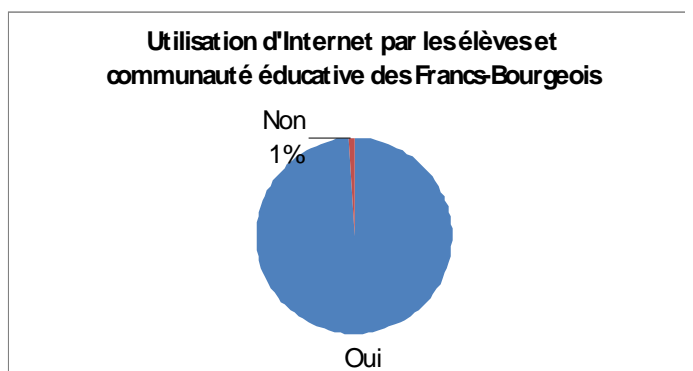
1.3 Déroulement

L'enquête, réalisée entre février et avril 2010, a été proposée soit via Internet (pour la communauté éducative) soit par distribution du questionnaire (pour les élèves).

2. Résultats et analyse de l'enquête

2.1. Evaluation de l'usage d'Internet pour la communauté des Francs-Bourgeois

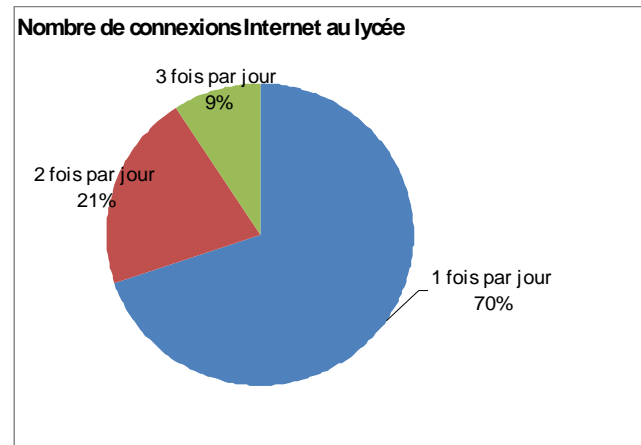
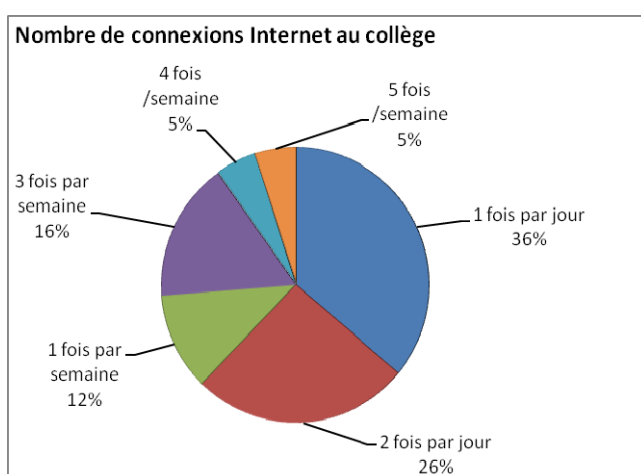
Utilisation d'Internet

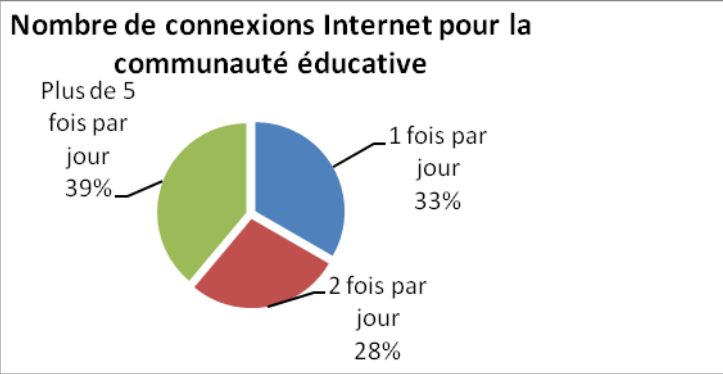


L'immense majorité des personnes interrogées utilisent Internet aux Fracs-Bourgeois et/ou à leur domicile.

Ils disposent, à hauteur de 99%, d'un ordinateur et d'un accès Internet chez eux.

Fréquence d'utilisation d'Internet et temps passé sur Internet



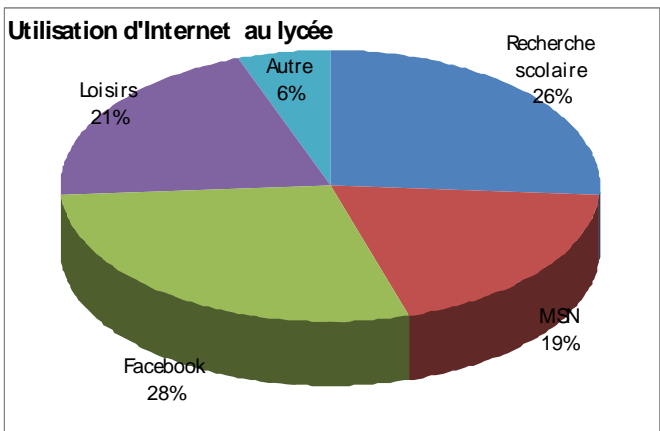
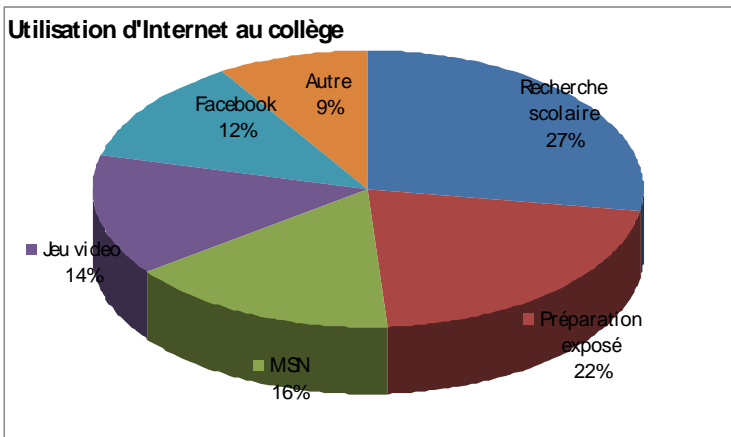


Ces premiers résultats appellent plusieurs remarques :

L'utilisation d'Internet double presque entre le collège et le lycée. Le temps passé sur Internet confirme ce constat puisque 30% des élèves au collège passent, en moyenne, plus d'une heure sur Internet contre 64% au lycée. 35% des professeurs et du personnel administratif passent quant à eux moins de 1h à surfer.

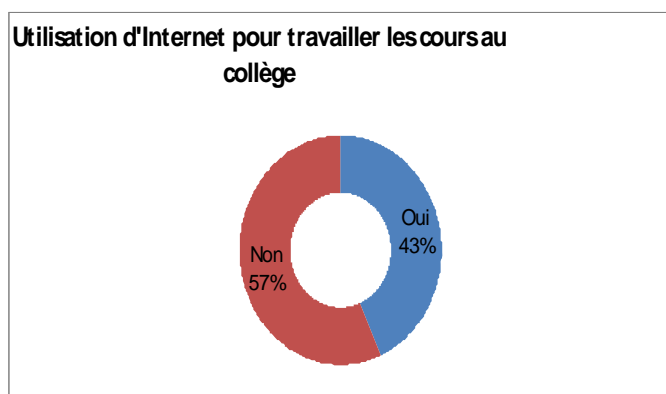
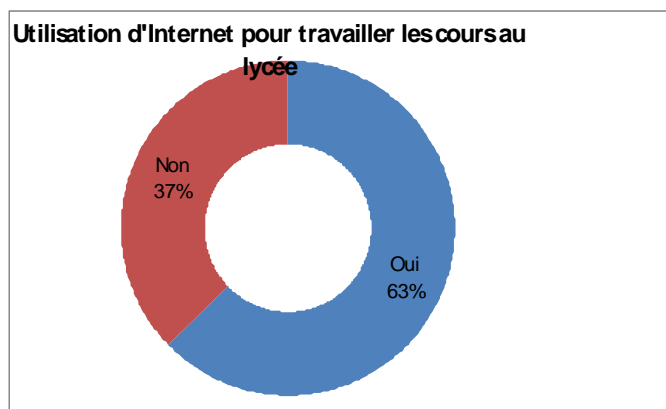
Par ailleurs, certains élèves de collège ont signalé que leurs parents entendent bien contrôler l'accès à Internet (10%) et le limiter à une fois par semaine.

Pratiques sur Internet au collège et au lycée

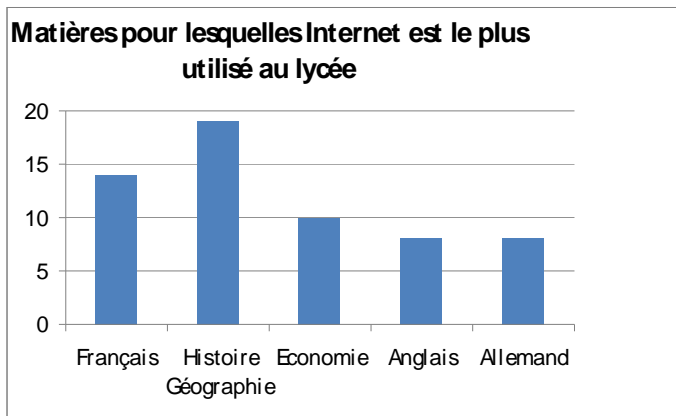


Remarque préalable : Comme l'enquête a été réalisée dans le cadre scolaire, certains résultats doivent être pondérés (importance de la recherche scolaire sur Internet...)

Internet semble beaucoup plus utilisé par les lycéens pour leurs loisirs (réseaux sociaux et MSN inclus = 68%) que pour effectuer une recherche scolaire (26%). Ces derniers vont deux fois plus sur Facebook et autres réseaux sociaux que les collégiens. Des résultats à nuancer, toutefois, car 63% des lycéens interrogés affirment utiliser Internet pour travailler leurs cours contre 43% pour des collégiens.



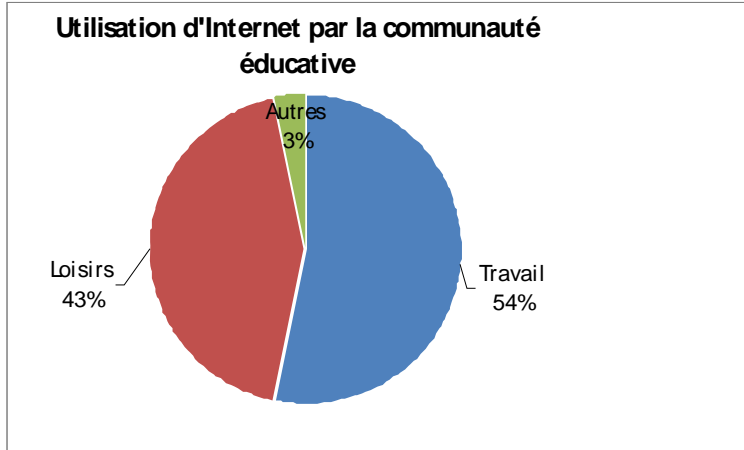
Les consultations Web concernent plus souvent les matières littéraires que scientifiques. Cette tendance s'accroît au lycée (tendance à nuancer car aucun élève de section scientifique n'a répondu au questionnaire).



Les sites Internet consultés par les collégiens semblent beaucoup plus liés à l'objet de leurs études que ceux cités par les lycéens. Outre Google et Wikipedia, beaucoup ont cité les sites matiere-facile.fr maxicours.com; pour les mathématiques : mathenpoche.com; ortholud.com pour le français...

Ces premières informations feront l'objet d'une étude plus approfondie ; et l'on peut se demander au juste, qui a été prescripteur auprès des élèves ? Les professeurs connaissent-ils ces sites ? Le CDI peut-il être un canal de diffusion de ces sites ? Qui les gère ? Sont-ils gratuits ?...

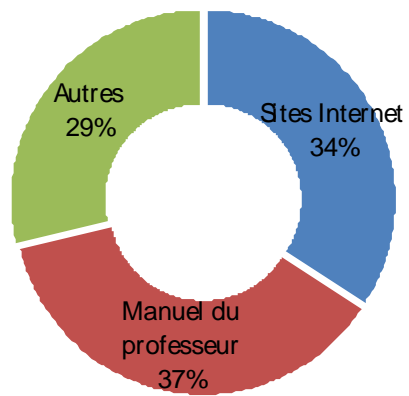
Pratiques, sur Internet, de la communauté éducative



La tendance tend à s'inverser chez les adultes. Internet est plus souvent utilisé pour le travail que pour les loisirs. Cependant, la consultation de sites Web n'est utilisée qu'à 34 % pour préparer les cours. Parmi les professeurs, il semble que ce soient les plus jeunes (moins de 40 ans) qui aient le « réflexe Web ».

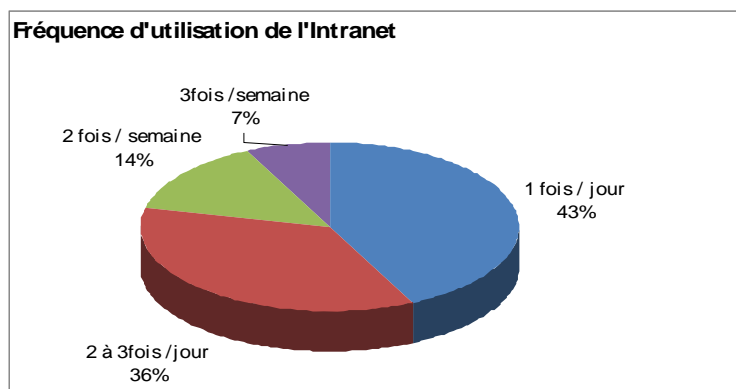
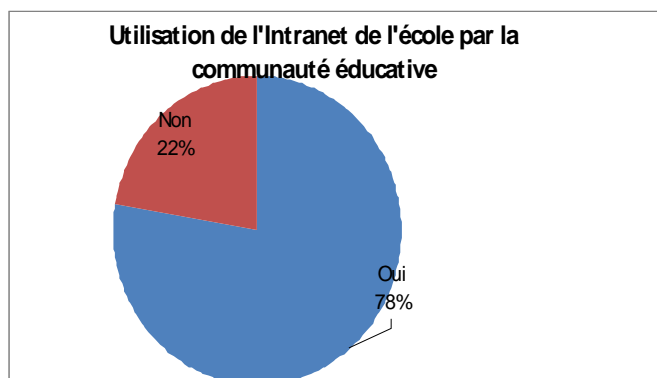
Par ailleurs, les sites Internet signalés par les professeurs sont différents de ceux indiqués par les élèves.

Outils utilisés par les professeurs pour préparer les cours



2.2 Evaluation de l'utilisation de l'Intranet de l'école et des sessions personnalisées

Utilisation de l'Intranet par la communauté éducative des Francs-Bourgeois

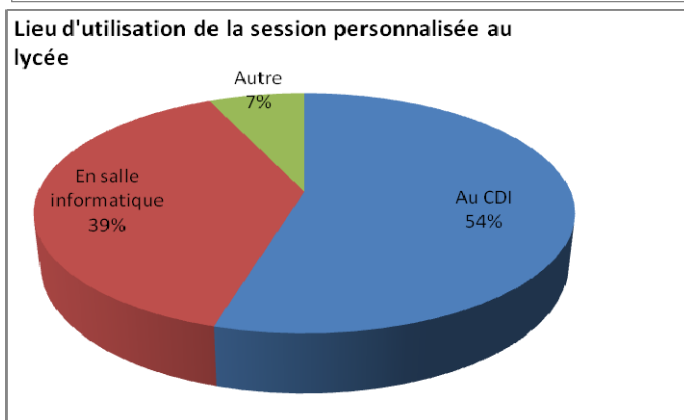
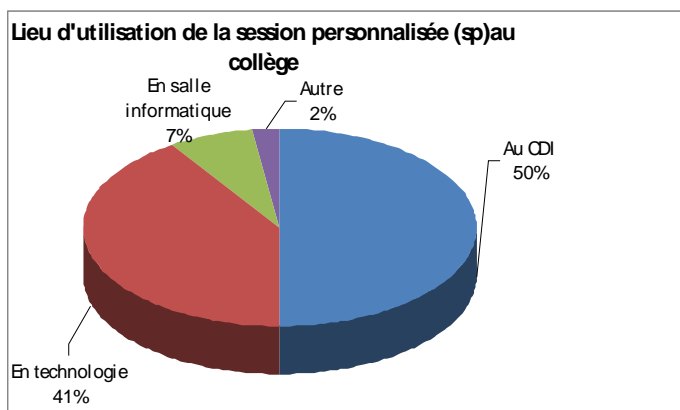
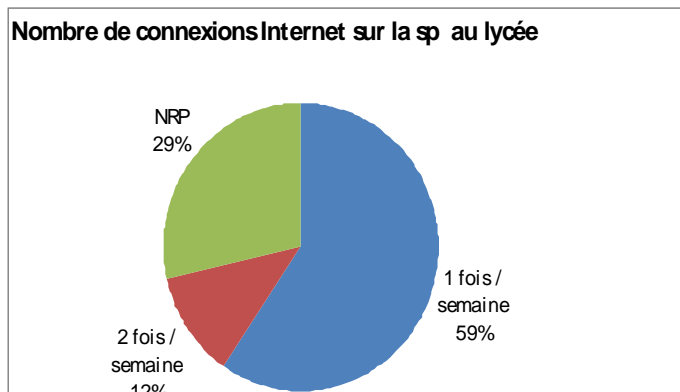
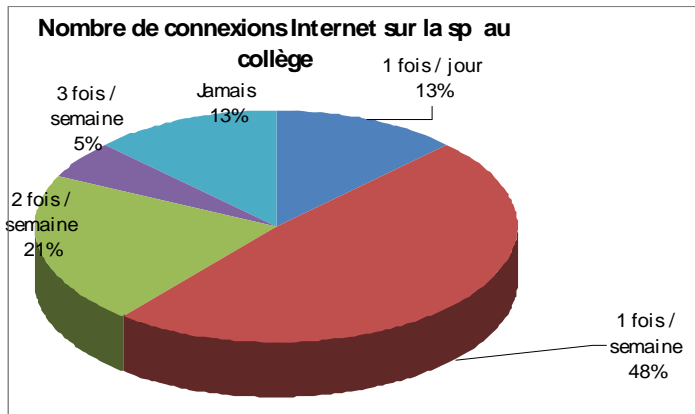


Si l'Intranet est largement consulté par la communauté éducative, certains ont tendance à confondre l'Intranet, la consultation des mails professionnels et l'utilisation d' « école directe » pour insérer les notes des élèves sur le Net. Par ailleurs, la plupart y passe moins de 15 minutes pour une consultation rapide des informations proposées (trombinoscopes, réservation de salles...).

A ce propos, certains enseignants souhaitent voir évoluer l'Intranet vers une véritable plateforme d'échange et d'information. Le temps de consultation sur l'Intranet serait sans doute prolongé.

Utilisation des sessions personnalisées (sp) par les élèves

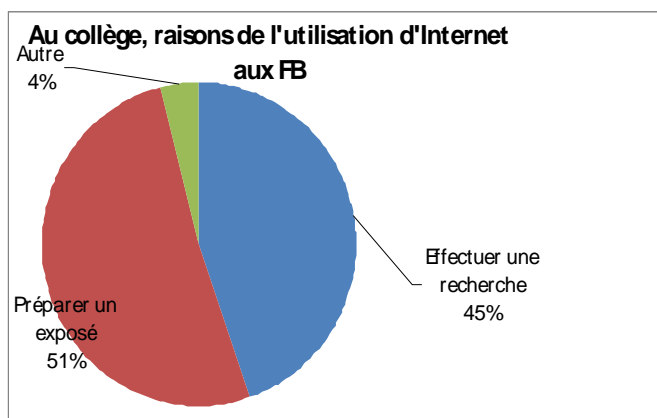
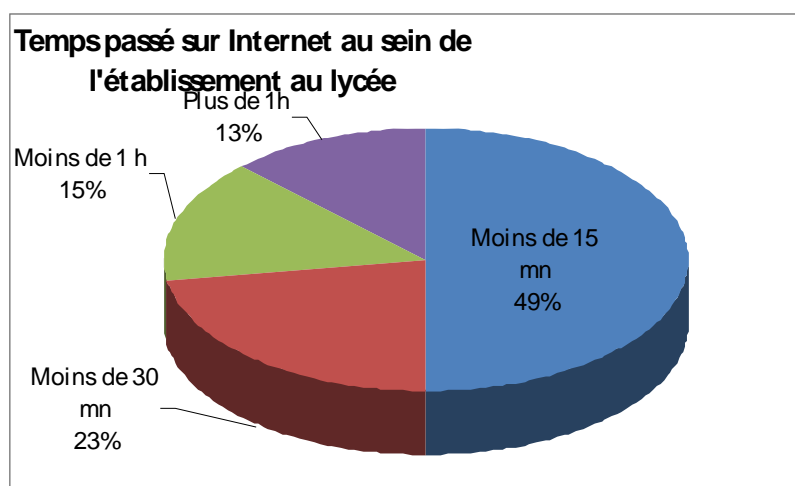
Nombre de connexion et lieu



Les sessions personnalisées (sp) sont plus utilisées au collège qu'au lycée. Cette différence s'explique peut-être par les cours de technologies, la pratique de l'ordinateur étant courante pendant ce cours.

L'utilisation des ordinateurs du CDI par les élèves de 1ères préparant leur TPE gonflent probablement la fréquentation de celui-ci. Ces derniers les utilisent souvent pour des raisons de logistique (emploi de Word, Powerpoint).

Temps passé sur Internet et usages sur Internet



La majorité des lycéens passe moins de 15 minutes sur Internet lorsqu'ils sont connectés avec leur session personnalisée. Ce temps est très court comparé à celui passé chez eux sur le Web (plus d'une heure moyenne) Deux raisons peuvent expliquer ce contraste : l'accès libre aux postes est limité aux heures de récréation et seuls 9 postes sont à la disposition des élèves au CDI les documentalistes contrôlent l'utilisation d'Internet particulièrement au collège dans un esprit de cohérence avec la charte informatique de l'établissement. Ainsi, l'accès à Internet est limité à des fins pédagogiques (recherches, préparation d'exposés...).

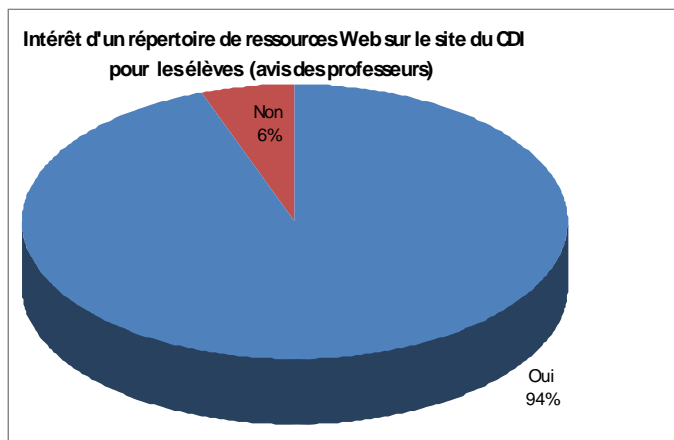
Evaluation des opinions sur l'espace Web du CDI des Francs-Bourgeois

Intérêt pour les actualités du CDI (nouvelles acquisitions, activités, événements relatifs à la vie du CDI)

Plus de 80% des personnes interrogées seraient intéressées par une présentation des actualités du CDI.

Peu de personnes, probablement, connaissent réellement les activités du CDI mais beaucoup souhaitent en savoir plus. Cette page serait un excellent moyen de promouvoir le CDI.

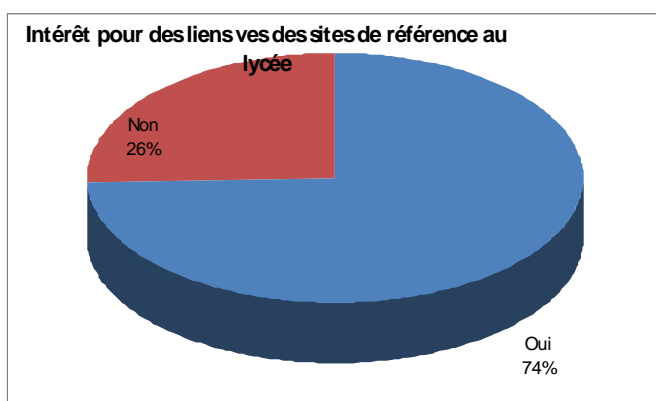
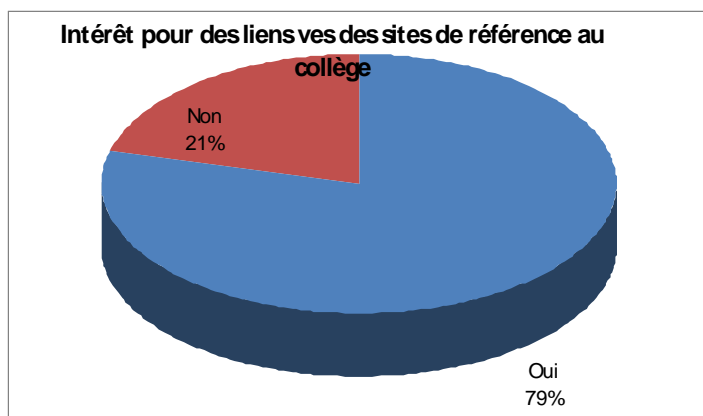
Intérêt d'un répertoire de ressources Web sur le site du CDI selon les professeurs



72% des professeurs interrogés sont favorables à la mise en place d'un répertoire de ressources Web pour préparer leurs cours. Ils le sont plus encore lorsqu'il s'agit d'un répertoire de ressources pédagogiques et scolaires pertinentes pour les élèves.

A noter : certains professeurs souhaitent que le répertoire de sites Web conçu pour les professeurs soit en accès limité (non accessible aux élèves).

Intérêt d'un répertoire de ressources Web sur le site du CDI selon les élèves

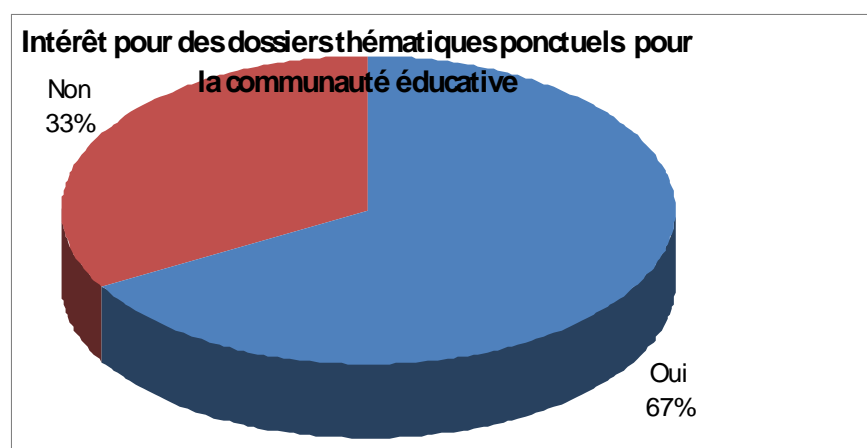
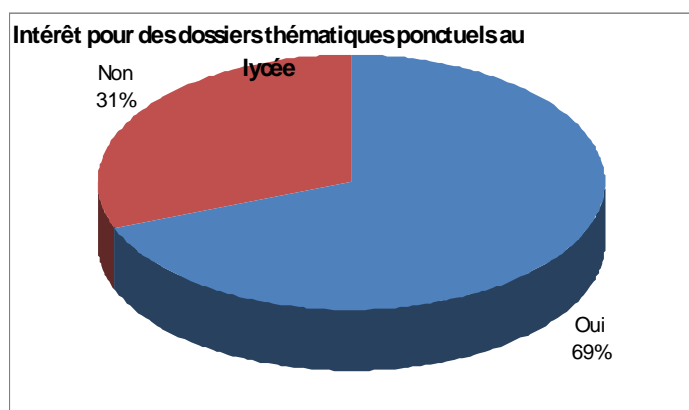
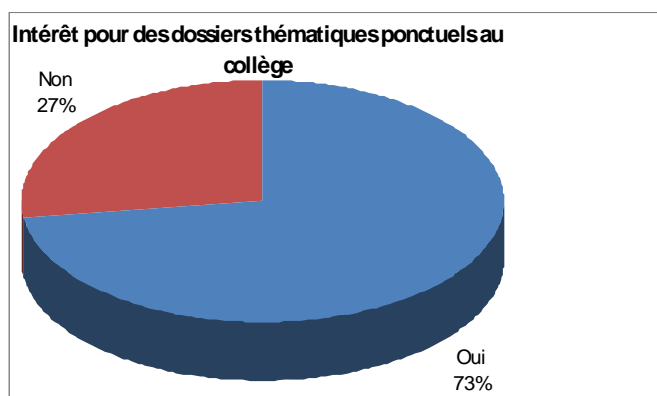


De leur côté, les élèves sont favorables, aux $\frac{3}{4}$, à une Webographie (accès à des sites de références). Il semblerait donc qu'il y ait un véritable besoin de leur part pour effectuer une démarche constructive de recherche sur Internet n'étant pas si simple.

Une formation plus systématique aux techniques de recherche et de sélection de ressources sur Internet semble donc incontournable.

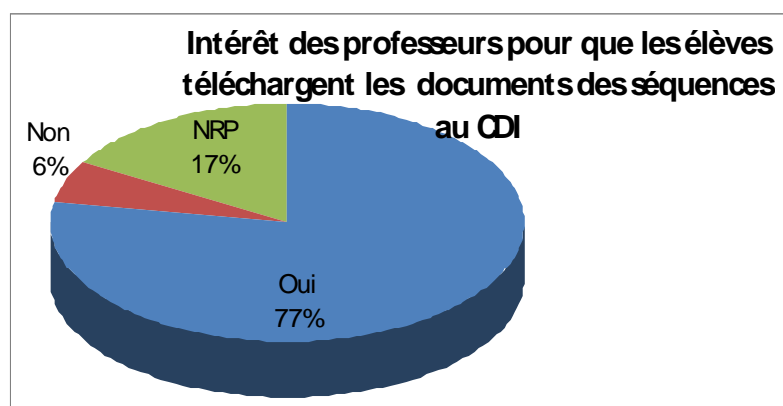
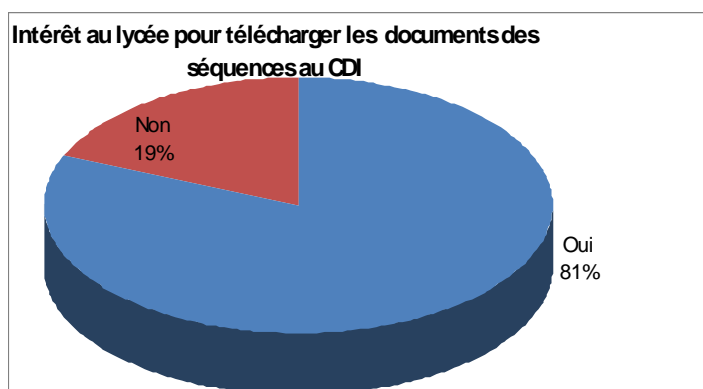
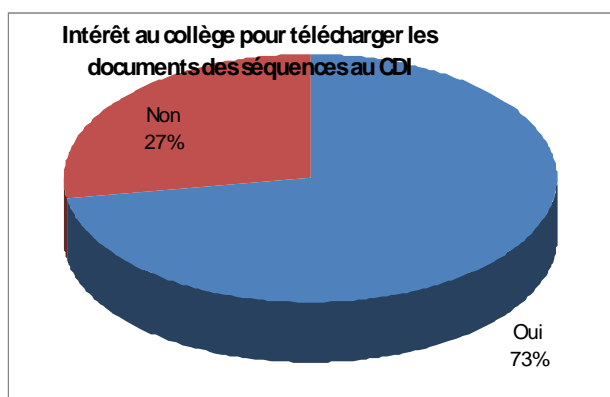
Par ailleurs, Un espace Web du CDI pourrait les aider à mieux utiliser les ressources du CDI et leur faciliterait les recherches scolaires.

Intérêt pour des dossiers thématiques ponctuels sur des sujets en lien avec les programmes



L'intérêt pour des dossiers thématiques est moindre par rapport à celui de signets (sites de références), notamment de la part des professeurs, ce qui soulève une question : Ces dossiers sont-ils réellement utilisés en cours ?

Téléchargement des documents



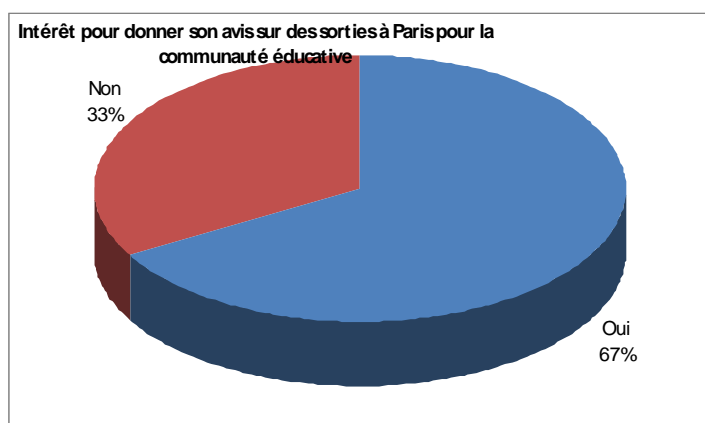
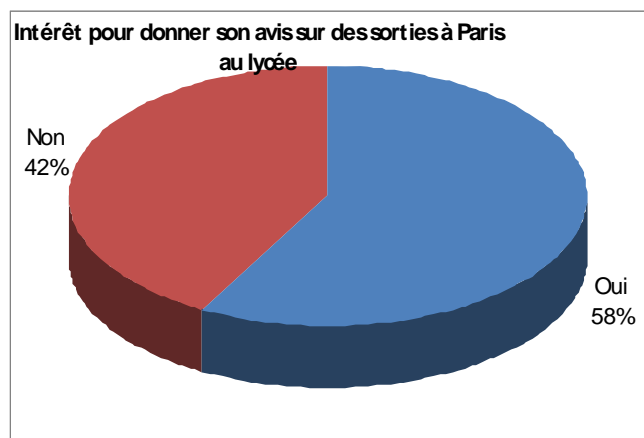
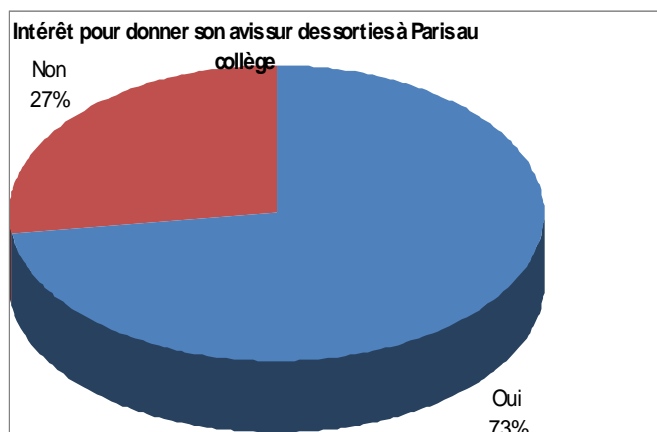
Une grande majorité des personnes interrogées (près des $\frac{3}{4}$) est favorable au téléchargement des consignes des séquences pédagogiques réalisées au CDI ainsi qu'au téléchargement de fiches méthodologiques (plus de 85% de réponses favorables).

Certains professeurs souhaiteraient même aller plus loin en proposant le téléchargement de leurs cours ou de documents spécifiques (bibliographies, les listes des textes au programme des oraux du baccalauréat...)

Intérêt, pour les élèves de donner leur avis sur des sorties à Paris

L'objectif est double :

- Sélectionner un certain nombre d'événements en lien avec les programmes et/ou de sorties
- Faire partager les avis et critiques sur les sorties testées par un membre de la communauté des Francs-Bourgeois.

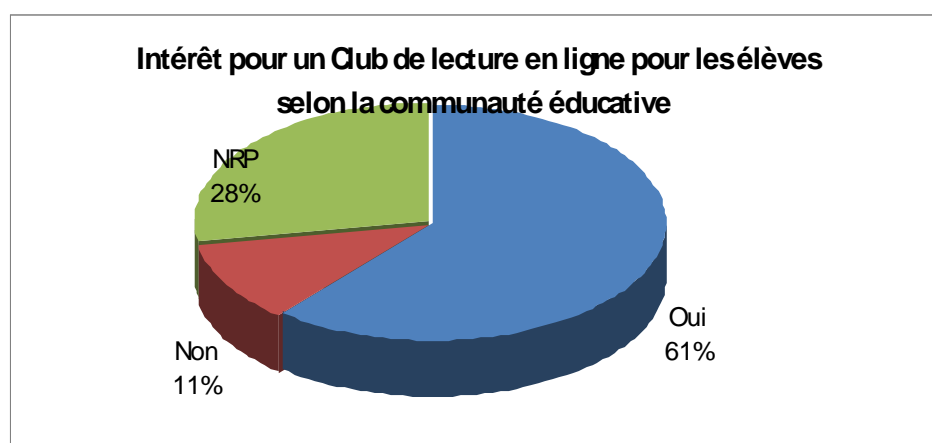
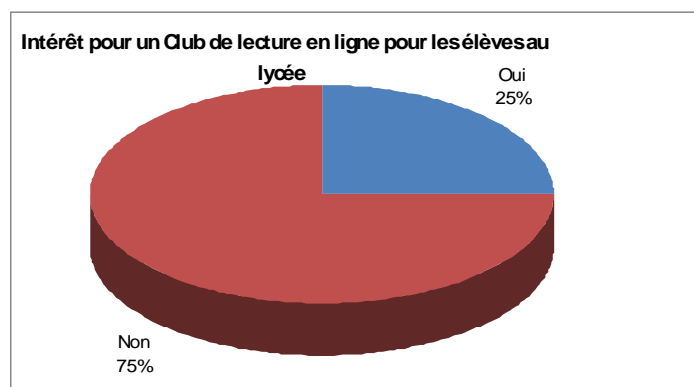
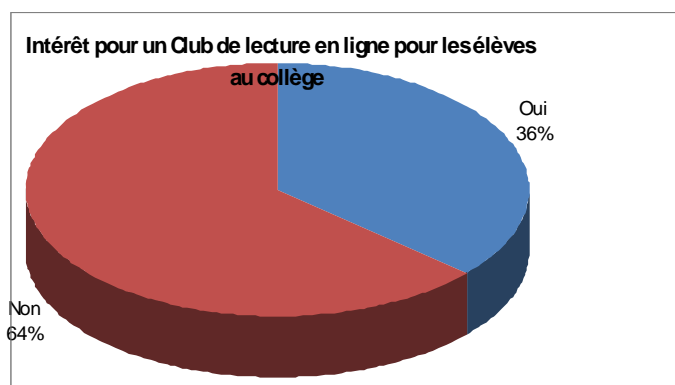


Pouvoir donner leur avis sur des sorties à Paris semble séduire les élèves, particulièrement les collégiens favorables à hauteur de 73%. Certains membres de la communauté éducative

ont émis des réserves quant à la mise en place d'une telle rubrique qui pourrait devenir chronophage.

Par ailleurs, les résultats de l'enquête menée auprès des collégiens sont à nuancer. En effet, certains d'entre eux signalent n'être intéressés que par les sorties au cinéma.

Intérêt pour un Club de lecture en ligne pour les élèves

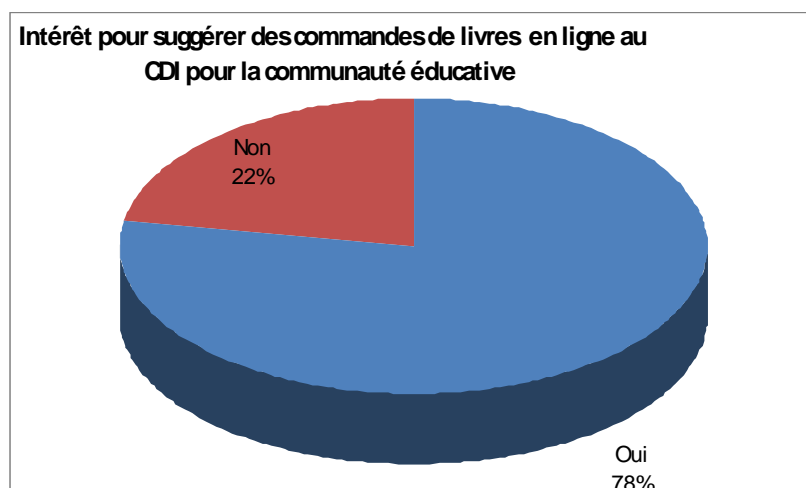
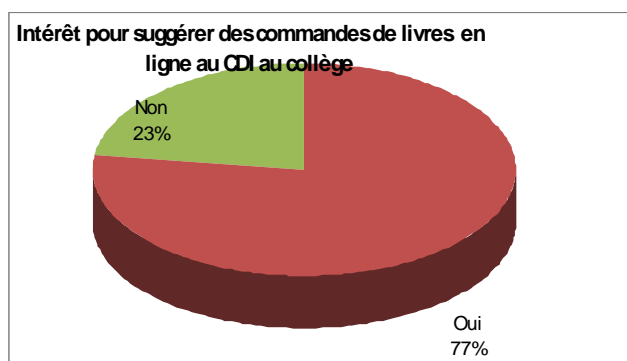


Si 61% de la communauté éducative est favorable à l'organisation d'un club de lecture, seulement 36% des collégiens (dont 45% de 6^{ème}) et 25% des lycéens adhèrent au projet.

Le terme club de lecture est peut-être mal interprété. Proposer un forum ou un blog serait peut-être mieux perçu ?

La question suivante sur les modalités de participation au club de lecture va dans ce sens. 1/3 des collégiens et 1/3 de la communauté éducative souhaitent proposer un livre et/ou donner son avis sur un ouvrage du CDI.

Intérêt pour suggérer des commandes de livres en ligne au CDI



L'intérêt est beaucoup plus important au collège qu'au lycée (77% contre 58%). Cela confirme ce que vivent les documentalistes avec beaucoup plus de suggestions d'élèves de 6^{ème} à 4^{ème} que de lycéens.

Question ouverte : suggestion de rubriques

Souhais des collégiens :

un espace "critique livres"

une rubrique nos coups de cœur, conseils (concours...)

une rubrique "quoi faire à la récréation" ; "quoi faire au collège"

un pense-bête pour travailler en ligne avec des méthodes de mathématiques, les règles de français...

une rubrique d'exercices en ligne / jeux éducatif et informatiques / dictionnaire en ligne

une rubrique conseil pour effectuer une recherche (comment utiliser l'option « recherche avancée » sur Google...)

BCDI en ligne.

Souhais des lycéens :

synthèse de l'actualité économique et sociale

numérisation livres de cours

BCDI en ligne

informations et annonces concernant la vie scolaire.

Souhais de la communauté éducative :

propositions pour le club de lecture :

proposition d'une lecture différente en fonction des âges;

un espace où les élèves peuvent déposer 1 avis de lecture

possibilité pour les élèves de tagger avec des mots clés les livres lus,

possibilité de "noter" leurs lectures;

favoriser une interactivité via des concours et des lots.

mise en ligne de certains cours ou éléments de cours afin de pouvoir être téléchargés

création d'un journal des métiers pour DP3

deux espaces Web distincts avec codes d'accès pour l'espace professeur.